T2137-629-8,00 F

ISSN 0026-9433

hebdo le monde libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE adhérente à l'I.F.A. N°629 JEUDI 18 SEPTEMBRE 1986 8,00 F

C.I.R.

TERRORISME
Le prétexte liberticide

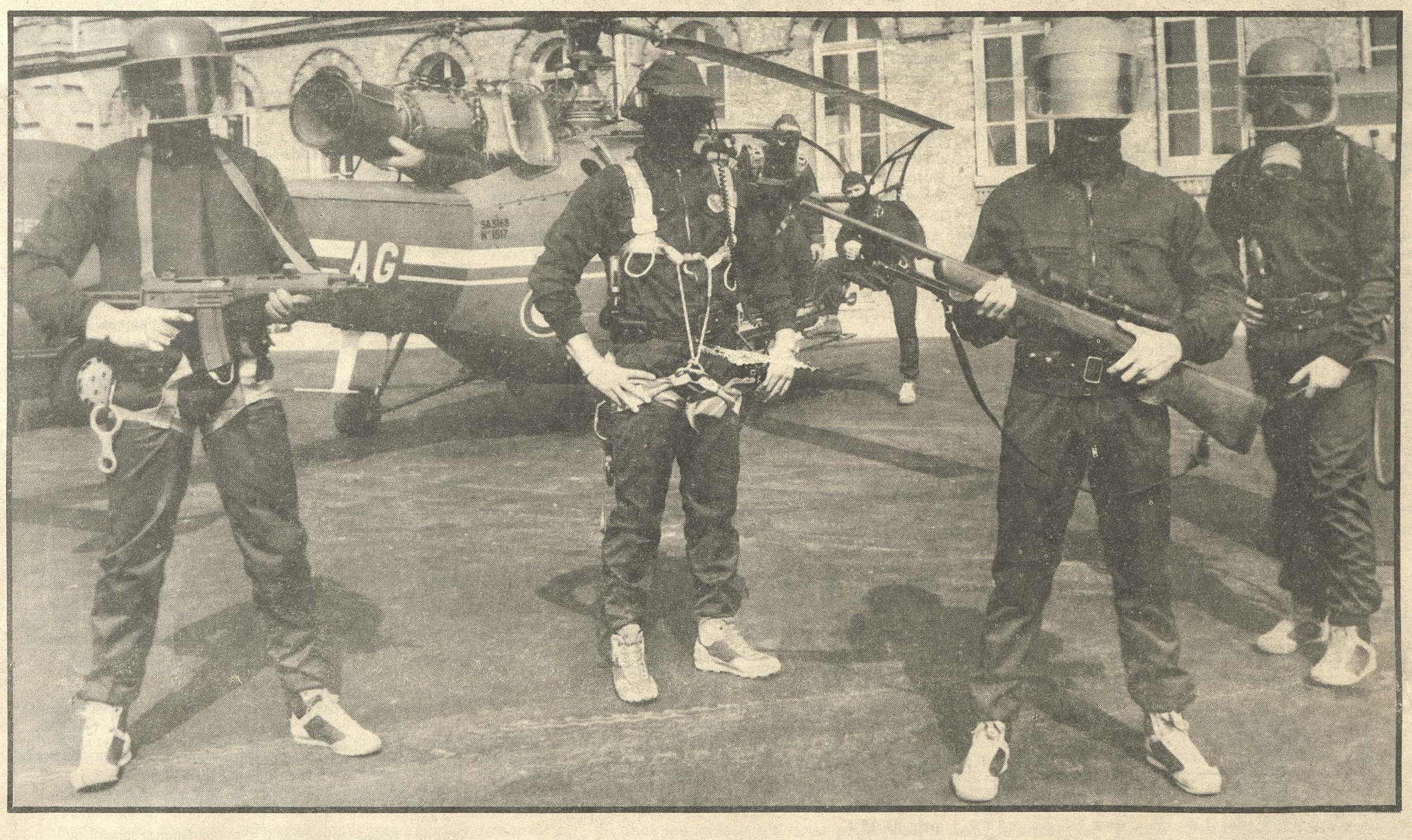

S.N.C.F.

Face à la vague libérale, quel avenir pour les travailleurs ?

PAGE 4

ANTIMILITARISME

Le point sur la répression estivale et les luttes de la rentrée.

PAGE 6

TIERS MONDE

Les critères du sous-développement sont-ils valables ?

PAGE 12

communiqués

• ANTIMILITARISME

Le Comité de soutien aux réfractaires reprend ses permanences tous les premiers samedis de chaque mois à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris (métro République ou Oberkampf), de 14 h à 16 h. Pour se tenir au courant des nombreux procès d'insoumis, on peut également appeler le répondeur antimilitariste au (16.1) 43.03.62.03.

• LIAISON PROFESSIONNELLE

La liaison professionnelle O.R.T.F. de la F.A. reprend ses activités militantes au sein du groupe audiovisuel. Pour tout renseignement se mettre en rapport avec la liaison par l'intermédiaire de la librairie du Monde libertaire. De plus, nous lançons une feuille d'informations : « Action libertaire », qui paraîtra quatre fois par an. Abonnement : 20 F pour quatre numéros. Nous poursuivons également la parution d'« Antenne » qui en est à son 27e numéro.

• LILLE

Suite à des divergences avec le propriétaire des lieux, la librairie de l'Idée libre animée depuis deux ans par le groupe de Lille ferme ses portes ; une occasion pour la Fédération anarchiste de s'implanter solidement et durablement dans une agglomération comptant plusieurs millions d'habitants.

C'est ainsi que le groupe de Lille recherche des fonds pour l'acquisition d'un local. Vous pouvez l'aider en écrivant à l'adresse suivante : F.A., B.P. 4, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex (C.C.P. n°7 806 13 M, Lille, Cercle d'études sociales).

En attendant le groupe assure une table de presse et une vente du « Monde libertaire » le dimanche, de 10 h 30 à 13 h, rue Jules-Guesde à proximité du marché de Wazemmes. Vous pouvez également écouter la « Voix sans maître » sur Radio Campus (99.6 MHz) et même nous téléphoner en direct au 20.91.24.00 tous les vendredis, de 21 h à 23 h.

LISEZ LE « MONDE LIBERTAIRE »
ABONNEZ-VOUS, SOUTENEZ-LE !

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes — **PAGE 3, Société :** Editorial, A propos du terrorisme — **PAGE 4, Social :** Le statut des cheminots, L'unité selon la C.G.T. — **PAGE 5, Social :** La situation à la Fédération nationale des chômeurs, Sécheresse et incendies de forêts — **PAGE 6, Antimilitarisme :** Vous avez dit « union nationale » ?, Le cas Bernard Jaudon, Nouvelles du terrorisme d'Etat — **PAGE 7, Société :** Quelle alternative pour les réfugiés ?, Manifestation contre les expulsions, 59e congrès de S.A.T. — **PAGE 8, Dans le monde :** Les relations Israël-Afrique du Sud, Reconnaissance d'Israël par l'O.L.P., Le terrorisme d'Etat en Turquie — **PAGE 9, Informations internationales :** Angleterre, Australie, Belgique, Bolivie — **PAGE 10, Archives :** Max Stirner et l'anarchisme — **PAGE 11, Expression :** Notes de lecture, Revue, Programmes de Radio-Libertaire — **PAGE 12, Arguments :** Mort du « tiers monde » (1ere partie).

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner au 145 rue Amelot 75011 Paris (France)

Nom ..... Prénom .....
N° ..... Rue .....
Code postal ..... Ville .....
A partir du n° ..... (inclus) Pays .....
Abonnement ◯ Réabonnement ◯ Abonnement de soutien ◯
Chèque postal ◯ Chèque bancaire ◯ Mandat-lettre ◯ Règlement (à joindre au bulletin)
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste.

débats

• CASTRES

Débat avec Claude Sigala, à 20 h 30, le jeudi 25 septembre à la Maison des associations de Castres, organisé par le Cercle d'etude de la philosophie libertaire de l'Albigeois (C.E.P.L.A.) et la liaison du Tarn de la F.A.

• MARSEILLE

Le groupe libertaire de Marseille organise une série de débats-vidéo du 4 octobre au 29 novembre. L'introduction au débat du samedi 4 octobre sera le film vidéo « Réaction en chaîne » (produit par le Réseau Recherche sur la Paix). Si vous tremblez de savoir... « Pourquoi, par qui, comment sont prises, sans nous, les décisions technomilitaires qui conditionnent nôtre vie à tous ? », retenez et diffusez les lieux, date et heure de ce rendez-vous. Vous êtes cerné !

Local du groupe libertaire de Marseille, 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille. Samedi 4 octobre, à 14 h. Participation : 15 F. Vous trouverez sur place : bibliothèque, boutique et... boissons ! Pour nos prochains débats, tenez-vous au courant... lisez le « Monde libertaire ».

• PERPIGNAN

Le cinquantenaire de la révolution espagnole est marqué par une série de manifestations sociales et culturelles, organisées par le groupe Puig-Antich de la F.A. et la librairie Infos du 15 au 28 septembre. Faire connaître, au travers des activités proposées, la réelle dimension et les véritables enjeux de cette authentique révolution prolétarienne et libertaire qui eut à subir les assauts des divers totalitarismes...

Un enseignement pour notre époque et, pourquoi pas, un exemple à méditer... et à suivre. A la librairie Infos, 2, rue Théodore-Guiter, tous les jours, une exposition sur les réalisations de la C.N.T.-F.A.I. : affiches, photos, journaux... Un diaporama concernant l'œuvre constructive de la révolution espagnole les 16, 18, 23 et 25 septembre de 17 h à 18 h 15. Un diaporama montrant des aquarelles réalisées le 19 juillet 1936 à Barcelone par Sim, les 15, 17, 19, 22, 24 et 26 septembre, de 18 h à 18 h 30. Un film vidéo sur les réalisations libertaires, les collectivités, le samedi 27, à 16 h. Deux films vidéo, l'un sur le mouvement Mujeres libres, l'autre sur Eva Forest, le samedi 20 à 16 h.

La présence des protagonistes des événements en question constitue un intérêt certain pour les spectateurs qui désireront débattre et discuter après les animations. Ces animations sont entièrement gratuites ; des livres retraçant l'épopée du prolétariat révolutionnaire d'Espagne seront mis en vente sur place.

A la librairie Torcatis, rue Mailly, réalisation durant cette quinzaine d'une vitrine autour des ouvrages ayant trait directement à la révolution espagnole.

Au Cinématographe, rue d'Iéna, le lundi 22 septembre à 21 h, projections de « Reportaje del movimiento revolucionario » (C.N.T.-F.A.I.), « El paso del Ebro » (P.C.E.), « Guernica » (A. Resnais) (prêtés par l'Institut Jean-Vigo) et, sous réserve, un film provenant des archives de la C.N.T. (syndicat des spectacles).

Les court-métrages seront présentés par Marcel Oms, qui animera ensuite le débat sur le thème « L'évènement sur le vif, la réalité transformée et la mémoire historique ».

Tarif unique : 20 F. Billets en vente au Cinématographe, à la librairie Torcatis et à la librairie Infos. Procurez-vous le programme complet à ces mêmes points de vente.

éditions

• ARGENTEUIL

A l'occasion du sixième anniversaire du coup d'Etat en Turquie le 12 septembre 1980, le groupe Kropotkine d'Argenteuil édite une brochure « Turquie : de la dictature militaire à la démocratie musclée ». Celle-ci fait le bilan de six ans de répression et comporte au sommaire : aperçu du mouvement turc, la situation économique, la Constitution de 1982, la torture, le problème kurde, etc. Elle est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 15 F.

Nous informons nos sympathisants et toute personne voulant entrer en contact avec nous que nous reprenons nos permanences au local de l'A.P.K., 32, rue Ary-Sheffer, Argenteuil, les 2e et 4e samedis du mois de 15 h à 18 h.

La librairie du Monde libertaire
145, rue Amelot
75011 Paris
est ouverte
du lundi au samedi
de 10 h à 19 h 30

Permanence du secrétariat aux relations intérieurs :
le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M° République)
Tél. : (16) 1.48.05.34.08.

liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

• AISNE

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : 16.23.80.17.09.

• ARDÈCHE

Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

• BOUCHES-DU-RHÔNE

Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).

• CHARENTE-MARITIME

Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

• CÔTES-DU-NORD

Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

• DOUBS

Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les mercredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.

• FINISTÈRE

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 10 h 30 à 12 h au marché de Saint-Martin.

• GARD

Groupe du Gard : permanence au local situé 16, rue des Orangers, Nîmes, tous les dimanches de 10 h à 12 h.

• HAUTE-GARONNE

Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

• GIRONDE

Groupe « Buenaventura-Durruti » de Bordeaux : permanence du groupe chaque mardi, de 19 h à 20 h 30, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

• HÉRAULT

Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.

• ILLE-ET-VILAINE

Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.

• INDRE-ET-LOIRE

Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le mercredi (sauf pendant les vacances scolaires), de 10 h à 16 h, dans le hall d'accueil de la faculté des Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

• LOIRE

Groupe « Nestor-Makhno » de Saint-Etienne : permanence le premier jeudi de chaque mois à partir de 19 h 30, salle 15 bis C.N.T./A.I.T.-L.P., Bourse du Travail, Cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.

• LOIR-ET-CHER

Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, appt. 57, Blois (tél. : 16.54.74.26.02).

• LOIRE-ATLANTIQUE

Groupe de Nantes : permanences les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 18 h à 20 h, au 3, rue de l'Amiral-Duchaffault, Nantes.

• MAINE-ET-LOIRE

Groupe d'Angers : permanences les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 18 h à 19 h, au M.A.M.A., 8, rue de Buffon, Angers (à côté du Palais des Congrès).

• MANCHE

Groupe de Cherbourg : permanences tous les lundis de 18 h à 19 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

• NORD

Groupe de Lille : permanences tous les dimanches, de 10 h 30 à 13 h, rue Jules-Guesde à proximité du marché de Wazemmes (adresse du groupe : F.A., B.P. 4, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex)

• PYRÉNÉES-ORIENTALES

Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanences tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 15 h à 19 h, au 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.

• SEINE-MARITIME

Groupe « Jules-Durand » du Havre : permanence chaque dimanche matin pendant la vente à la criée sur le marché d'Harfleur.

Groupe de Rouen : permanences tous les samedis, de 15 h à 17 h, au 24, rue de Crosnes, à Rouen.

• VAR

Groupe « Région toulonnaise » : permanence le samedi, de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'études et de culture libertaire, cercle Jean-Rostand, rue Montébello, Toulon.

• VIENNE

Groupe « Berkman » de Poitiers : permanences tous les dimanches, de 10 h à 12 h 30, au cours de la tenue de la table de presse au marché de la Z.U.P.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19e
Dépôt légal 44 149 — 1er trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

Consensus contre le terrorisme

ILS sont venus, ils sont tous là, ce mardi 9 septembre, de gauche à droite, en passant par S.O.S.-Racisme, le M.R.A.P., etc. Un consensus s'est créé, comme au lendemain de Copernic, contre les terroristes.

Une mobilisation générale contre les terroristes semble agiter le monde politique et la presse. Les attentats, il est vrai, se multiplient. Avant, tant qu'ils avaient lieu au Liban, ce n'était pas bien grave ; mais maintenant les attentats prennent une importance quasi planétaire, et les va-t'en-guerre ne se sentent plus. Si l'Etat en venait à annoncer l'envoi de militaires, de bombardiers ou de la bombe atomique sur le Liban, la Libye, la Syrie ou l'Iran, ils seraient nombreux à applaudir des deux mains.

Il va sans dire que nous ne pouvons soutenir ces actes de terrorisme, parce aveugles, ils s'en prennent à des innocents ; parce qu'ils servent plus à durcir l'Etat qu'à tout autre chose et, enfin, parce qu'ils se réfèrent à une idéologie ou une religion avec lesquels nous n'avons rien en commun.

« C'est la guerre ! » (sic)

Jacques Chirac, qui était visé lors de l'attentat de la poste de l'Hôtel de Ville (du moins symboliquement, puisque c'est une employée des P.T.T. et des clients qui en ont été victimes), est monté au créneau pour dire à la télé, lundi 9, peu après l'attentat, que « *nous étions engagés dans une guerre, subversive, mais une guerre* ».

Déjà que la population avait été abreuvée toute la journée par les médias tenant des propos allant dans ce sens, il ne venait qu'apporter l'estocade finale.

Mais être en guerre cela nécessite de savoir qui est l'ennemi, et là il y a problème : le terrorisme étant par nature imprévisible, protéiforme et insaisissable, c'est plus facile à dire : « *On est en guerre !* » que de faire quoi que ce soit de véritablement efficace, quand en plus il est difficile de savoir vraiment si les terroristes sont les sous-marins d'un quelconque Etat ou s'ils agissent pour une idéologie propre.

« Terroriser les terroristes » (sic)

Alors qu'en avril, après les élections, le gouvernement annonçait une série de mesures pour lutter « *efficacement* » contre le terrorisme (allongement de la garde à vue, création d'un conseil interministériel de sécurité intérieure, appel à la délation...), Chirac, auquel il ne manquait plus qu'un uniforme militaire, a annoncé que le gouvernement mettrait « *tous ses moyens en œuvre, et que ce ne serait pas sans conséquence pour tous ceux qui sont directement ou indirectement liés au terrorisme* », réappelant à la délation.

A première vue, c'est le genre de phrase creuse et démagogique habituelle dans la bouche de nos politiciens, mais en approfondissant cela fait froid dans le dos car il faudrait savoir ce qu'il entend par « *indirectement lié au terrorisme* », avec la parano habituelle de la police il est certain que ceux qui auront à souffrir de la lutte anti-terroriste seront d'une part les immigrés maghrébins et, d'autre part, une partie du mouvement révolutionnaire même s'il est loin de l'idéologie qui sous-tend ce terrorisme (mouvement libertaire, par exemple).

Chirac veut donner l'illusion que l'efficacité de la lutte anti-terroriste repose sur une accentuation de la pression sécuritaire, alors que c'est sur le plan diplomatique que cela se réglera.

Union nationale

Et Fabius de féliciter Chirac, disant à peu près : « *Bravo, j'aurais fait comme vous* » ; Mitterrand qui y va aussi de grands mots : « *Il faut combattre sans merci le terrorisme* »... Tout le monde sur l'échiquier politique y va de sa petite phrase, un genre d'union nationale s'intalle.

Ils sont venus, ils sont tous là...

Les socialistes appellent au rassemblement et à la solidarité derrière... le président ; la droite derrière le gouvernement, et s'il y a quelques divergences de vue sur l'opportunité de libérer ou non Ibrahim Abdallah, en fait ce qui importe c'est que lorsque l'Etat est attaqué, sa sauvegarde reste le but principal au-delà des luttes de pouvoir.

Dans les médias, toujours à l'affut du spectacle (pour des raisons idéologiques mais aussi et surtout marchandes), ce sont des considérations historiques et politiques sur les « *nouveaux barbares* », maniant l'amalgame, le racisme, la paranoïa, les plus bas instincts... certain allant même jusqu'à demander l'envoi de l'armée pour nous débarrasser de peuples jugés gênants. Du coup, il n'est plus question de problèmes sociaux et économiques pourtant terriblement préoccupants : Norméd, S.N.C.F., etc.

Renforcement de l'Etat

Comme toujours les actes terroristes ne conduisent qu'à un durcissement de l'Etat et de sa police. Et la population, préparée par les médias (« *Nous sommes en train de basculer dans le quotidien du terrorisme* », S. July), ne demande pas mieux. Le réflexe sécuritaire étant si fort que l'annonce de la création de postes de police ou l'Etat perçu comme une entité forte face au terrorisme ne peut que rassurer les électeurs apeurés.

Mille flics supplémentaires sont lâchés dans les rues de Paris, des fouilles sont faites dans les lieux publics... Les libertés en prennent un sacré coup dans l'aile ! Et c'est justement au nom de la démocratie et des libertés que des mesures sont prises qui font qu'il y moins de démocratie et de liberté.

Une atmosphère de guerre, à l'usage intérieur, cela a toujours du bon. Ça calme les esprits, ça canalise l'opinion et ça permet de renforcer cette idéologie sécuritaire chère à Pasqua et Pandraud, qui risque vite de nous entraîner vers des débordements. Les libertés vont plus pâtir de la lutte anti-terroriste que les terroristes eux-même.

Au cours des semaines qui viennent, les choses ne vont pas s'arranger. Des mesures, que le gouvernement n'osait pas prendre, vont être appliquées... Il est par dessus tout à craindre que, sous prétexte de lutte contre le terrorisme, l'Etat en profite pour s'en prendre encore plus aux immigrés. A nous d'être vigilants et prêts à nous mobiliser face au racisme qui va se redévelopper certainement et aux futures atteintes aux libertés.

Jean-Pierre LEVARAY

Poste de l'Hôtel de Ville.

Editorial

EN quelques heures, en quelques jours on assiste à la mise en place d'un de ces fabuleux bourrage de crânes dont nos chères démocraties ont le secret. Médias, politiciens, intellectuels à la botte entonnent le chant viril des partisans. Face à la « guerre » déclarée par les nouveaux barbares, la démocratie en danger doit être sauvegardée, protégée.

Le légitime dégoût de la population face aux récents attentats perpétrés par des morts-vivants fanatiques est utilisé, récupéré pour sauver les meubles des démocraties qui nous étouffent. Ne voit-on pas, en quelques heures, les amalgames les plus sournois se produire ? Le lundi 8 septembre, l'attentat contre le boucher Pinochet était présenté par les radios dans la revue des actes terroristes du week-end ; l'arrestation de deux prétendues ex-complices d'Action directe présentée comme un coup d'éclat dans la lutte anti-terroriste !

En quelques heures la démocratie se pare d'une virginité effarouchée face aux nouveaux barbares, on oublie tout : la démocratie reaganienne fournissant armes et fric aux « contras » du Nicaragua pour perpétrer l'assassinat des instituteurs et des paysans (redoutables terroristes !). On oublie la démocratie tachérienne laissant crever dans ses geôles ses opposants irlandais, la démocratie mitterrando-chiraquienne livrant sans honte les réfugiés basques à la démocratie gonzalienne, tandis que la démocratie israëlienne renforce ses liens économiques avec l'Afrique du Sud raciste (véritable crachat lancé sur les tombes des victimes juives du racisme).

Une génération perdue de militants arabes (mais perdue par la faute de qui ? Et combien sont ceux qui se posent cette question ?) assassine des innocents et l'on sent l'Occident et ses défenseurs frémir d'un racisme à peine réprimé.

Nous, anarchistes, ne défendront jamais les actes de violence frappant intentionnellement des innocents. Cette démocratie que nous voyons à l'œuvre, à la solde des riches et des puissants, foire d'empoigne des clans politiques qui se nourrissent de l'éloignement des citoyens de tout pouvoir sur leur vie et la société.

Nous ne tombons pas dans le piège, il s'agit dans ce grand tintamarre, pour les politiciens, les flics et autres ganaches des services secrets, de faire passer la pillule de leur propre pouvoir. Le spectre de la barbarie agité, le consensus trouvé, alors toutes les manœuvres contre ce qui vit et lutte seront justifiées. Le sabotage de Greenpeace ne sera plus qu'un acte héroïque contre la subversion anti-atomique, les militants basques des arriérés politiques coupables de fomenter la division dans le sanctuaire démocratique occidental, etc.

Pourtant chaque jour, chaque heure, chaque minute, c'est le terrorisme du profit et du pouvoir qui tue dans le monde. De façon spectaculaire, au nom du profit (de la catastrophe de l'Union Carbide, en Inde, à Tchernobyl) ou au nom du pouvoir. De façon insidieuse, par le chômage ou par le travail inutile qui nous bouffent nos appétits de vivre.

Si dans les milieux qui nous gouvernent et nous informent le consensus marche si bien c'est parce que dans les têtes de nos gouvernants et de nos informateurs se répètent inlassablement ces phrases du romancier Manlio Argueta : « Le professeur nous fait réciter : " Quel est notre plus grand ennemi ? " Et nous répondons tous en chœur : " Le peuple " ; et ainsi de suite : " Quel est le pire ennemi de la démocratie ? " Et on répond tous : " Le peuple ". Plus fort, il nous dit. Et on crie à plein gosier : " Le peuple, le peuple, le peuple ! " Tout ça, ça reste entre toi et moi, bien sûr. »

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.

en bref...en bref...

• O.S.T.I.E. est un groupe lyonnais qui, pour la venue du Pape à Lyon, a lancé une campagne anticléricale. A cette occasion, un autocollant (« Les religions, non merci ») et un badge ont été édités. Pour se les procurer, contacter le groupe O.S.T.I.E., 13, rue Pierre-Blanc, 69001 Lyon.

• La C.N.T.-A.I.T. (R.P.) organise une réunion-débat, samedi 20 septembre, à 15 h, sur le thème de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, la précarisation de l'emploi, etc. C.N.T.-A.I.T., 33, rue des Vignoles, 75020 Paris (métro Avron ou Buzenval).

• En vue de la prochaine manifestation pour l'arrêt des essais atomiques, le peintre Jad vient d'éditer une brochure sur le thème « Pourquoi contester les essais atomiques français en Polynésie », ainsi que divers autocollants sur ce même thème au prix de 5 F l'unité (+ 2,50 F de frais de port). Pour se les procurer : Jad, appt. 88, 6, rue du Champs-de-Mars, 76000 Rouen.

• Cuvelier Philippe, objecteur insoumis, passera en procès le 30 septembre au tribunal de Bobigny, à 13 h.
Pour le soutenir, vous pouvez envoyer des lettres et des télégrammes à M. le Président de la 12e chambre correctionnelle, avenue Paul-Vaillant-Couturier, bât. K, salle d'audience n°2, affaire n°53.526, 93000 Bobigny.

• La librairie L'En dehors change d'adresse. Pour tout contact : L'En dehors, 6, rue Saint-François, 33000 Bordeaux (Tél. : (56) 92.17.78. La réouverture est prévue pour la mi-septembre et, en plus des services de librairie, L'En dehors s'agrandit avec l'ouverture d'un café.

Tirs groupés sur la S.N.C.F.

LA S.N.C.F. et les cheminots désignés à la vindicte populaire, ce n'est pas nouveau ! Mais le rythme s'accélère. Séguin, Douffiagues par l'intermédiaire des médias déclarent la guerre à ce qu'ils appellent « *les privilégiés* » (1). Essayons de voir plus clair dans les manœuvres engagées.

La S.N.C.F. qu'est-ce que c'est ?

Cette question, bizarre à première vue, est essentielle. La S.N.C.F., en réalité le groupe S.N.C.F., se compose non seulement des services connus de tous mais aussi d'entreprises importantes dont la S.N.C.F. est actionnaire (voir organigramme ci-dessous).

Avec les participations croisées et la présence des mêmes responsables aux différents conseils d'administration (2), on s'y perd rapidement. Qui décide ? Qui paye ? Personne ne peut répondre. Le comité de groupe (comité d'entreprise de l'ensemble du groupe S.N.C.F.) n'a jamais pu démêler cet imbroglio, d'autant plus que les différentes directions s'ingénient à présenter leurs bilans sous des formes différentes empêchant ainsi toute comparaison possible d'une année sur l'autre.

A notre connaissance, aucune étude sérieuse n'a été réalisée (ou alors elle est restée confidentielle) pour déterminer les parts de marché, les relations financières et le type de concurrence existant dans le groupe S.N.C.F. Sans pouvoir l'expliquer avec des chiffres à l'appui il semble acquis que le jeu, à travers la circulation des flux financiers dans le groupe, est de faire payer aux contribuables les pertes des secteurs chroniquement déficitaires dont elle possède pratiquement toutes les actions et de garantir des secteurs à haut profit dans lesquels sa participation est faible, permettant ainsi aux financiers d'empocher des dividendes importants.

A titre d'exemple, nous pouvons citer l'entreprise Calberson (filiale de la S.N.C.F.) qui, alors que le potentiel transportable du « *trafic de détail* » (transport de petit tonnage) diminuait, a vu ses parts de marché augmenter continuellement, et ce avec la bénédiction de la S.N.C.F. et au détriment entre autres du Sernam (Service national des messageries de la S.N.C.F.) dont les agents commerciaux ont eu pendant longtemps l'interdiction de marcher sur les « plates bandes » de cette entreprise, qui de son côté s'en donnait à cœur joie. Sachons aussi qu'un des anciens directeurs du Sernam (M. Thiedfort) était en même temps membre du conseil d'administration de Calberson et président du conseil d'administration de la S.T.E.F. (Société française de transports et entrepôts frigorifiques). Nous pourrions ainsi multiplier les exemples.

Les fantasmes libéraux

Comment à ce compte parler de concurrence ? Le but, bien sûr, n'est pas de se prononcer en faveur de la concurrence mais d'analyser la situation et de nous rendre compte que la situation financière actuelle et les conclusions tirées par les libéraux ont été élaborées depuis longtemps afin de justifier une tentative d'éclatement de la S.N.C.F. au détriment des cheminots et par voie de conséquence de tous les travailleurs ainsi que des usagers.

Quant à ces fameux projets, il ne faut pas aller trop vite. La S.N.C.F., de par sa complexité, sa spécificité, les intérêts en jeu, est un Etat dans l'Etat. Les différents ministres ont tous essayé, à tour de rôle, de peser sur ses orientations et d'y voir plus clair : ils se sont tous cassés les dents ! La S.N.C.F. n'a changé que ce qu'elle a bien voulu. L'éléphant que l'on nous présente pourrait bien accoucher d'une souris si la majorité des responsables de la S.N.C.F. adopte une position conservatrice, ce qui par tradition ne serait pas étonnant. Mais, comme à chaque fois, il faudra que quelqu'un « trinque » afin de montrer un pseudo-changement. Ce pourrait bien être, entre autres, le secteur transport et surtout le Sernam. Cela ferait le bonheur du lobby routier, qui se chargera d'effectuer les pressions nécessaires.

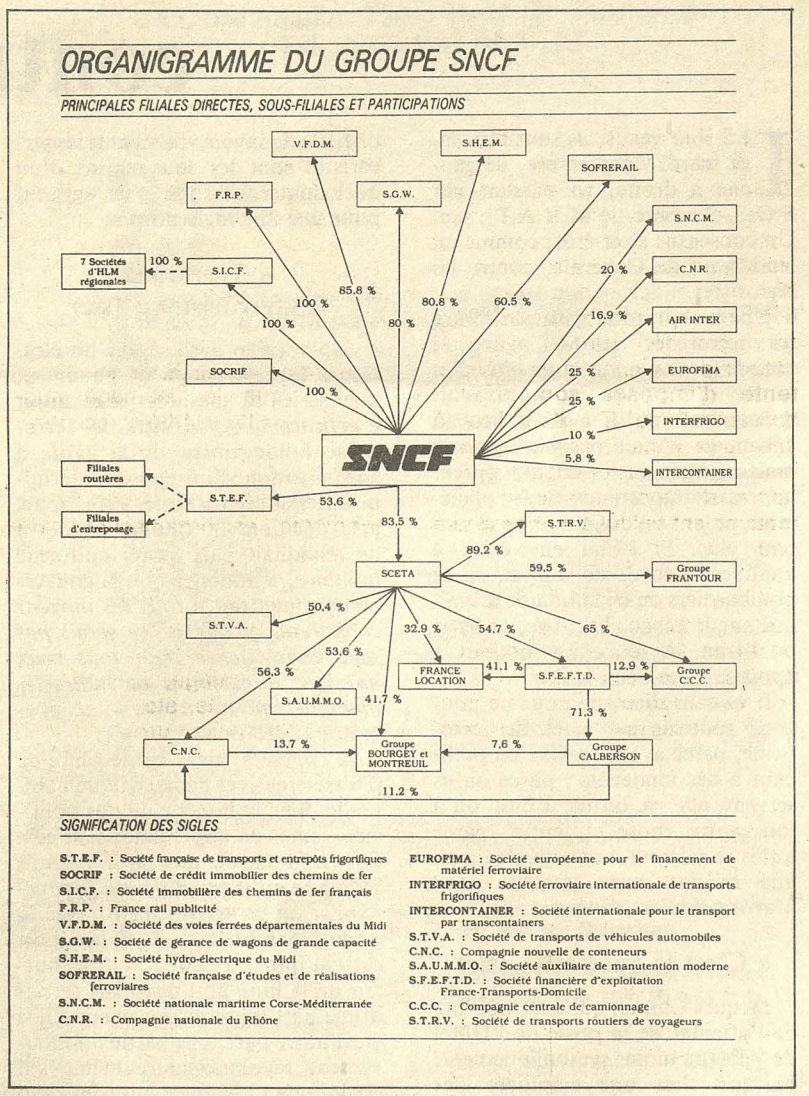

Les luttes à venir

La réaction des cheminots sera prépondérante dans l'évolution de la situation car l'enjeu est de taille. Les attaques contre les secteurs « *protégés* » ont de tout temps permis au patronat d'augmenter la pression sur le privé. Or ceci, dans le contexte actuel, doit être absolument évité. La première nécessité est donc de lutter contre le corporatisme, y compris à l'intérieur de la S.N.C.F. où tous les services sont cloisonnés ; ne parlons pas des relations inexistantes entre les différentes composantes du groupe S.N.C.F. ! Ensuite informer les usagers et trouver de nouvelles formes de lutte moins impopulaires que les traditionnelles grèves.

Ce ne sont pas les idées qui manquent : la grève du contrôle dans les trains, de la vente des billets et des cartes oranges dans les gares... Voilà à coup sûr des moyens d'action qui feraient réfléchir la direction et recueilleraient la sympathie des usagers. Le gouvernement table sur l'impopularité des mouvements, il faut donc réfléchir pour contourner et dénoncer ce piège. Les organisations syndicales se sont discréditées dans tous les derniers mouvements d'envergure. Les cheminots n'ont plus confiance dans les directions syndicales et s'ils continuent à voter, ils n'en créent pas moins la plupart du temps des comités de grève à la tête desquels ils élisent des représentants syndiqués mais aussi non-syndiqués.

En conclusion

La politique de la S.N.C.F. s'axant sur l'ensemble du groupe, la réplique syndicale doit aussi porter sur l'ensemble du groupe et là il y a beaucoup à faire et beaucoup de barrières à renverser. Le débat est à replacer dans ce cadre. Les privilèges « *scandaleux* » dont jouissent les cheminots et dont les Douffiagues, Séguin et autres se font des gorges chaudes servent, en réalité, à essayer de rendre impopulaire toute action entreprise par les cheminots. Ces avantages, ils les payent d'une manière ou d'une autre : bas salaires, travail pendant les weekends, travail en 3 × 8, mobilité... sont le lot de la majorité des cheminots.

La période qui vient va être chaude. L'enjeu est de taille car si les cheminots perdent, alors que sur de nombreux fronts le mouvement ouvrier et syndical recule, c'est l'ensemble des travailleurs qui verra sa couverture sociale encore plus égratignée et réduite.

Alain et Olga
(Gr. Sacco-Vanzetti)

(1) Il s'agit essentiellement d'attaques contre le statut des cheminots : remise en cause de la retraite à 50 ans pour les « roulants » et à 55 ans pour les autres, des facilités de circulation et de la sécurité de l'emploi.

(2) Cette participation à plusieurs conseils d'administration existe de fait, statutairement, pour certains P.-D.G.

L'unité ouvrière vue par la C.G.T.

« *Ça va être dur pour vous, vous allez en prendre plein la gueule !* » C'est ainsi qu'on peut résumer le discours d'Henri Krasucki au terme de la manifestation parisienne du mardi 9 septembre. N'aurait-il pas fallu autre chose pour mobiliser les forces des militants C.G.T. qui en grand nombre avait défilé de la gare de l'Est à la place de la Bastille ?

Il est vrai que l'heure est plutôt à la défensive contre les attaques conjuguées du patronat et du gouvernement qu'à ce qu'on a appelé une offensive ouvrière. Cinq ans de valse hésitation devant le gouvernement de gauche ne sont pas une bonne gymnastique pour que des structures syndicales aient des réflexes de classe.

En 1936, si on relit attentivement les journaux et documents de l'époque, on se rend compte que grèves et occupations ont été décidées par les militants à la base et que les « directions syndicales » ont été obligées de suivre le mouvement.

Depuis, dans la majeure partie du mouvement syndical français, les intérêts politiques prévalent sur l'esprit syndicaliste, alors les discours de Krasucki ne changent pas la réalité majoritaire de sa centrale. Dans la tête des responsables syndicaux de la C.G.T. il y a cette affirmation : « *Seule la C.G.T. se bat* ». Ce n'est pas toujours démenti par la réalité sur le terrain, il faut le reconnaître, mais le problème est que le message en clair est « *seuls les militants communistes se battent* »... A force de réécrire l'histoire du mouvement ouvrier en gommant tout ce qui n'est pas eux, les communistes ont intériorisé leur croyance que la classe ouvrière c'est eux.

La situation actuelle les obligent parfois à faire appel à l'unité syndicale, mais bien vite le leitmotiv « *à l'appel de la seule C.G.T.* » revient... Pourtant, on croit se souvenir, après mai 1981, des tournées dans les syndicats de dirigeants éclairés qui expliquaient aux militants ignares que la C.G.T. de force de contestation devait devenir force de proposition !

Ne nous trompons pas : les virages du P.C. ne nous ferons pas oublier le temps où la loi du maître tenait place de solidarité ouvrière. Cela n'empêchent pas les militants anarcho-syndicalistes de polémiquer avec les communistes sur les vertus du parlementarisme et du « *produisons français* ». Krasucki aura beau faire des appels à l'unité « *partout où cela est possible* », cela reste souvent lettre morte. D'ailleurs, depuis quand l'unité ouvrière se décrète-t-elle ? Elle se fait à la base et souvent contre ceux qui ont échappé au salariat pour la quiétude des bureaux confédéraux !

Thierry
(Gr. Pierre-Besnard)

FÉDÉRATION NATIONALE DES CHÔMEURS

Halte au sabotage dehors les bureaucrates !

DÉCIDÉMENT les bureaucrates poussent comme des champignons. Après le triste épisode de Pagat, sa manifestation des chômeurs ratée, sa dictature personnelle sur l'ensemble du mouvement et son éviction ; un nouveau triste sire, Vergelis, président de la Fédération nationale des chômeurs (F.N.C.), tente d'imposer son pouvoir bureaucratique. En effet, face à une base de plus en plus dynamique et revendicative, la direction réformiste tente de freiner un mouvement qui lui échappe peu à peu.

A la base de la F.N.C., de nombreuses associations très actives essaient de vaincre la léthargie ambiante et, à partir des luttes locales tentent d'impulser une nouvelle dynamique nationale. Une Commission nationale technique (C.N.T.) a été mise en place afin d'organiser des rencontres, de coordonner les efforts et de propager des thèmes de luttes et de campagnes. Aussi, très vite, la C.N.T. a réuni les associations les plus dynamiques et a regroupé les éléments les plus actifs et les plus radicalisés de la F.N.C., jusqu'à présent minoritaires.

Alors que le chômage augmente, que l'austérité s'accentue, des états généraux furent proposés par la C.N.T. afin de permettre à l'ensemble des associations, syndicats et organisations du mouvement ouvrier de se rencontrer, de discuter des problèmes liés à la situation économique et sociale, et de participer à la mise en forme d'une marche nationale contre le chômage, la précarité, les licenciements, etc. Cette première démarche unitaire allait dans le sens d'organiser une riposte commune et généralisée face à l'austérité et marquait une volonté d'ouverture en même temps qu'une volonté de passer à des actions de plus grande envergure.

Mais, au grand étonnement des associations participants à la commission, Vergelis imposa son véto sur la proposition, refusant même de recevoir la commission lors d'une réunion à Paris. En attendant que la situation se débloque, la commission reporte donc les propositions d'états généraux et de marche pour le printemps, et lance un appel au sein de la F.N.C. en faveur de la tenue d'une assemblée générale. L'enjeu est évident : il s'agit d'instaurer un fonctionnement démocratique à l'intérieur de la fédération et d'en terminer avec la bureaucratie régnante et la dictature de Vergelis.

Alors que la situation économique et sociale s'aggrave et qu'il nous faut réagir rapidement, cette pratique de véto et de sabotage de la direction réformiste est inacceptable. Le véritable fédéralisme, le fédéralisme libertaire, implique que le pouvoir de décision appartienne à la base (c'est le fondement de la démocratie directe) et non pas à une clique d'arrivistes politiciens. C'est la base, et elle seule, qui doit élaborer le programme de la F.N.C., sa stratégie et son fonctionnement. Les délégués doivent non seulement être élus sur les bases définies en assemblée générale ou en congrès, mais doivent être aussi contrôlés en permanence et révocables si ceux-ci vont à l'encontre des décisions majoritaires de la base.

C'est à nous de diriger nos luttes, pas à d'autres. C'est à partir de cela que nous construirons un mouvement de masse révolutionnaire puissant, que nous obtiendrons ce que nous revendiquons, que nous arriverons à faire changer les choses et la société. C'est dès maintenant qu'il faut réagir face à l'austérité de plus en plus grande que nous imposent le patronat et la bourgeoisie, qu'il faut agir en globalisant les luttes, en faisant front ensemble : chômeurs, précaires et travailleurs, sans séparation ni corporatisme. Les travailleurs doivent se sentir partie prenante de la lutte des chômeurs et inversement.

Gr. de Tours

SÉCHERESSE, INCENDIES DE FORÊTS

Le soleil et ses complices

AU-DELÀ des graves dommages et pertes subis par les paysans des départements sinistrés par le manque de pluie et les... sauterelles, et par les habitants des forêts en flamme, il convient de s'interroger sur les causes réelles et profondes de ces calamités. Certes le climat de cet été sec y est pour beaucoup, mais il ne doit pas nous masquer, contrairement aux médias plus soucieux de reportages à sensation que d'analyses rigoureuses, deux problèmes essentiels.

Le climat « naturel » seul en cause ?

Le climat, depuis des décennies, n'est plus seulement d'ordre naturel, et les sociétés humaines ont de plus en plus de pratiques aptes à le modifier. Nous connaissons bien, de manière scientifique, les bouleversements de microclimat dus à l'intervention de l'homme et qui ont souvent des conséquences catastrophiques. Le remembrement sans discernement, qui découpe le paysage à la règle et au compas, entraînant phénomènes simultanés d'érosion des sols, de sécheresse des plateaux et d'inondation des vallées, est un exemple des plus révélateurs.

A une échelle plus large, les modifications climatiques sont moins évidentes à cerner et, sans sombrer dans une mystique millénariste réactionnaire (comme les Témoins de Jéhovah qui, tous les dix ou quinze ans, nous font le coup du déluge et grimpent sur la montagne sacrée), des évolutions de notre écosystème « terre » sont très préoccupantes. Quelques rapides exemples :

- la mer Baltique, déclarée « morte », ne s'évapore presque plus étant recouverte d'un film d'hydrocarbures ;
- le taux de gaz carbonique industriel de l'atmosphère augmente et provoque un effet de serre, tandis que la couche d'ozone tempérant les rayons ultraviolets diminue ;
- un drame récent comme celui de Tchernobyl aura peut-être son mot à dire sur la pluie et le beau temps.

Ces actions humaines à conséquences climatiques mal décelées, mais non anodines, ne sont pas l'apanage des sociétés industrielles ; il suffit de se rappeler la désertification depuis des siècles de régions d'Afrique et d'Asie par les nomades dont la seule source d'énergie est fournie par les rares arbustes rabougris.

L'évolution agricole

L'évolution agricole rend le paysage plus vulnérable face au climat. Déjà décrite en détail dans les colonnes du *Monde libertaire*, cette évolution a deux conséquences fondamentales dans l'espace : concentration dans les zones « riches » de plaines et désertification de pans entiers de l'« arrière pays » qui n'ont pas de ressources dues au tourisme ou à des productions labélisées.

La montagne « sèche » l'est plus encore par le remembrement et le manque d'entretien des haies, des fossés, des sources, et le feu peut s'y propager plus vite et favoriser l'érosion des sols déjà pauvres en matière organique et lessivés par les engrais chimiques. Les plaines « riches » sont ainsi plus sensibles aux inondations car les plateaux et coteaux perdent leur « effet tampon » et les eaux pluviales ou glaciaires coulent plus vite.

Le nombre d'inondations de ces dernières années est en progression et ne s'explique pas seulement par les pluies. Et rappelons-nous l'automne 1976 où, dans le Nord et la Bretagne (à la mécanisation pourtant très sophistiquée), les pommes de terre et le maïs ont été ramassés à la main par l'armée et les chômeurs...

Sur le terrain agricole

Le gouvernement vient de pondre un plan sécheresse de 1,3 milliards de francs d'aides et de 600 millions de francs d'avances. Petit rappel : en 1976, le montant de l'impôt sécheresse était de 6 milliards, d'ailleurs réparti de façon scandaleuse. Des milliers de tonnes de céréales vont être cédées moins cher ou gratuitement aux éleveurs sinistrés. Cela va faire baisser les coûteux stocks de la C.E.E., stocks d'ailleurs provoqués par la politique agricole commune et l'application de quotas sur les céréales sera peut-être reportée de fait de quelques années.

Le syndicalo ministre Guillaume a confié à la F.N.S.E.A. (à sa grande satisfaction) la répartition de ces aides et subventions, qui sera gérée par des chefs d'entreprise agricole le plus souvent partie prenante dans le négoce agro-alimentaire. Des bagarres syndicales en perspective pour le tiers des petits paysans (C.N.S.T.P.. F.N.S.P., M.O.D.E.F., F.F.A.) qui ne sont pas électeurs du « *seul syndicat représentatif* ».

Lors de la sécheresse de 1985, la F.N.S.E.A. (avec l'actuel ministre alors président en exercice) était en faveur d'un plafonnement des aides. Cette année, cette limitation du cumul des aides et des subventions n'apparaît pas ! Ceux qui seront contraints de contracter des prêts « calamités », même bonifiés, vont encore enrichir le Crédit agricole car les frais de dossiers et les parts ne sont jamais gratuits.

De plus, il n'est pas évident que le Crédit agricole accorde de nouveaux prêts à des paysans en difficulté ou déjà à la limite de la faillite. Et comme une partie des cas les plus dramatiques se situe dans les zones sèches, après deux années de sécheresse consécutives, de nombreux abandons vont se situer dans les contrées désertifiées tandis que les céréaliers des zones « riches » trouveront avantage dans la baisse des stocks de la C.E.E. En l'absence de politique d'installation dans les zones sèches et pauvres, la désertification et la concentration (dont les coûts écologiques et sociaux sont énormes et engagent notre futur) ont encore de beaux jours devant elles.

Contre les incendies de forêts...

Cette année, les incendies dans les garrigues et les bois du Midi ont été encore plus dramatiques que d'habitude, ce qui poussa même les hautes sphères ministérielles à évoquer enfin la question du débroussaillage comme juste méthode préventive. On parle de subventions et on évoque même des contraintes contre les propriétaires négligents. Mais ne croyons pas que le droit à la propriété, droit d'« *user et d'abuser* », va être modifié.

En fait, le phénomène d'abandon des garrigues et des bois livrés à la proie des flammes n'est qu'économique et social : à côté des pressions culturelles à l'exode rural, le prix unique du marché a fait quitter ces régions pauvres et qui ne sont plus entretenues par les cultures et l'élevage ; ainsi des espaces entiers sont diversifiés, à moins que l'attrait touristique au bord de la mer ou des rivières ne les livre à la spéculation.

Une réinstallation de paysans et de forestiers dans ces zones défavorisées ne pourrait s'établir qu'au prix de financements extérieurs et aucun gouvernement de ces dernières décennies n'a pris le risque politique de s'y lancer, même si les coûts sociaux des sécheresses, des incendies et des inondations sont colossaux. Au-delà des subventions, ne pourrait-on pas envisager et réaliser des projets coopératifs financés par d'autres travailleurs sur une base d'entraide et d'échanges. Et souvent des projets d'installation « écologique » et/ou « alternative » ne voient pas le jour à cause de barrages administratifs ou syndicaux.

Il est bien plus juteux de soutenir l'agro-alimentaire en restructuration, créant encore du chômage tout en augmentant ses profits, plutôt que de se pencher sur une redistribution des productions dans l'espace et une répartition du travail, dont la solidarité et la complémentarité fédéralistes entre régions « pauvres » et « riches » seraient des éléments économiques et sociaux indispensables. Et sans casser la dynamique du profit (le plus souvent à très court terme), nos sociétés ne sont pas prêtes d'y parvenir.

Alain CRAPAUD

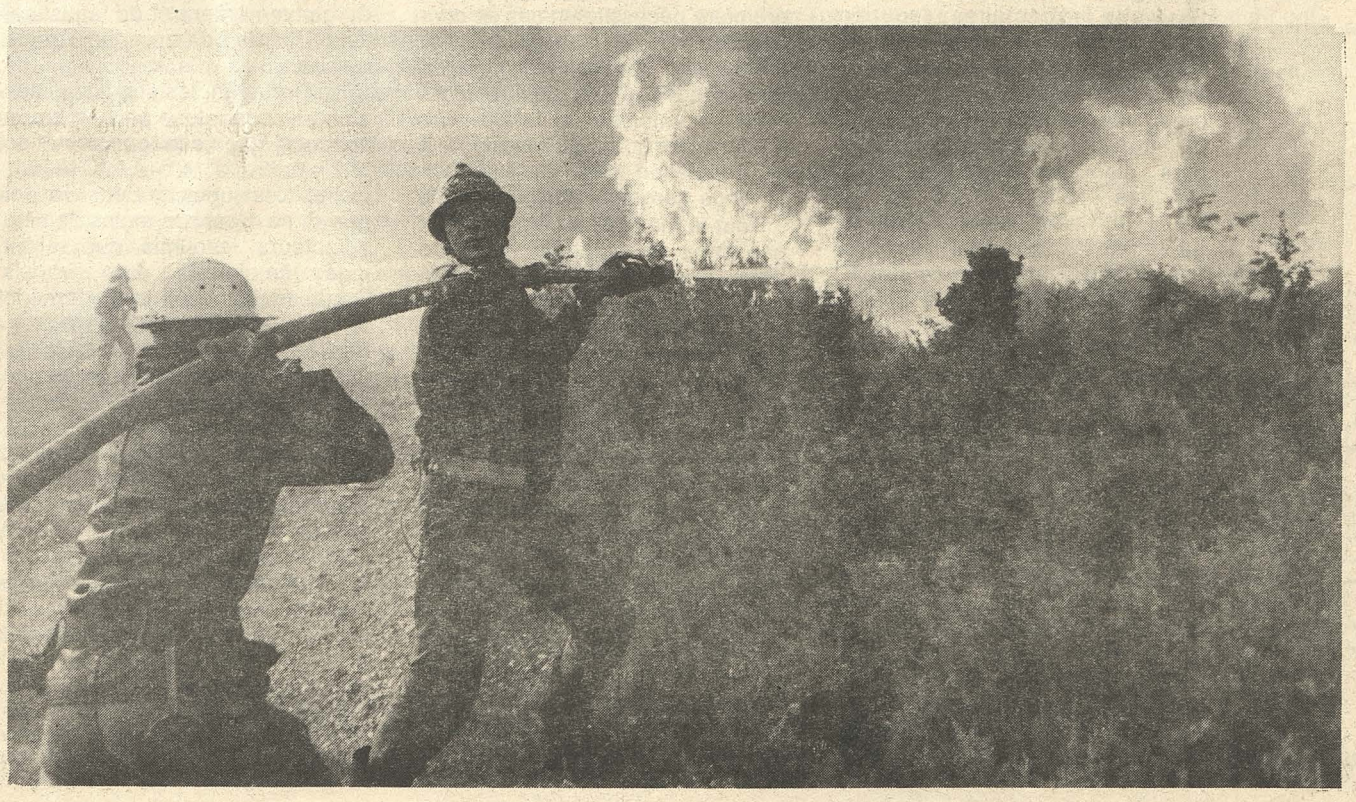

Vous avez dit « union nationale » ?

ETAT de guerre, la nation et la démocratie en péril, sursaut national, union nationale contre le terrorisme... C'est reparti comme en 14 : les mêmes images et les mêmes mots (ou maux), le Moyen-oriental a seulement remplacé le Teuton. Soyons unis contre les « nouveaux barbares », nous disent les vieux barbares se refaisant à bon compte une virginité.

Mais la démocratie a revêtu l'uniforme bleu de la police omniprésente et marche au pas cadencé des médias. Pendant que les tueurs légaux et démocratiques fourbissent leurs armes, tandis que des terroristes assermentés se refont une santé sur les plages du Pacifique, les politiciens de gauche et de droite nous prêchent l'union... et l'oubli.

Quelle est belle la démocratie qui assassine, qui réduit à la misère, qui exploite, qui réprime, qui expulse... Comme elle vaut le coup qu'on la défende ! Et ceux qui refusent, les réfractaires, seront sans merci jugés, condamnés et incarcérés... 8 mois, un an de prison, interdiction professionnelle pour ceux qui disent non au terrorisme étatique ou privé. Et encore, ils ont de la chance : il y a peu, cela aurait été plusieurs années de prison ou la mort.

Où sont-ils les humanistes pétitionnaires et les gauchistes qui voulaient démocratiser ? Se cacheraient-ils, se terreraient-ils ? Tant mieux, l'horizon est plus dégagé et les choses claires. Ne comptons que sur nous-même, antimilitaristes, libertaires et pacifistes, pour nous opposer à cette hystérie et faire libérer tous les réfractaires.

Pascal BEDOS

BERNARD JAUDON

Marchandage et acharnement

BERNARD JAUDON n'est pas un inconnu pour les lecteurs du *Monde libertaire*, qui a déjà rendu compte (dans son numéro du 8 novembre 1984) de ses démêlés avec l'armée ; convoqué le mercredi 10 septembre chez le juge d'application des peines, il a préféré plutôt que de s'y rendre nous accorder l'entretien suivant.

La rédaction

AYANT demandé le statut d'objecteur de conscience dans le cadre des actions menées par Objection collective, je l'ai obtenu en janvier 1981 et j'ai refusé au mois de juin d'effectuer les obligations du service civil.

Rappel historique

Mon refus de l'armée passe par l'insoumission à tout service national civil ou militaire ; les contraintes liées au statut d'objecteur, par l'instauration du service civil, ne sont en fait qu'une tentative de légalisation de ce refus, visant à le vider de ses origines idéologiques. Sans l'apparente sauvegarde du principe universel de la conscription, ces contraintes sont en fait la marque d'une volonté de limiter le nombre d'individus réfractaires. Le concept de résistance à toutes formes d'agressions, que j'oppose à celui de défense, ne peut passer que par l'affrontement que représente l'insoumission, car il est le pouvoir de l'individu confronté au service national à remettre en cause la politique militariste globale actuelle.

A la suite du procès en première instance, je me suis vu infliger une peine de six mois de prison ferme le 25 mars 1983, verdict confirmé par la Cour d'appel de Dijon le 7 juillet 1983. Le pourvoi en cassation débouchant 15 mois plus tard sur un échec, une ultime action est tentée auprès du ministère de la Justice afin d'obtenir la grâce présidentielle. Suit une longue attente de presque deux ans et le processus va s'accélérer à partir de la fin juin de cette année où une remise de peine de trois mois m'est accordée juste avant que le ministère de la Solidarité ne me demande à son tour d'effectuer un service civil.

En effet, outre la première plainte déposée en 1981 par le ministère de l'Agriculture et qui m'a valu cette première condamnation, une seconde plainte a été déposée le 12 mai 1986 par le nouveau ministère de tutelle. Puis c'est la convocation par le juge d'application des peines afin d'« *organiser* » la détention. Curieusement, sur cette convocation la condamnation est ramenée de 3 à 2 mois et, par ailleurs, quant à l'inégalité du système carcéral, elle est significative (voir ci-dessous la convocation et la réponse de B. Jaudon. N.d.R.).

Interdiction professionnelle

Durant toutes ces années, l'Education nationale a fait peser le risque d'une radiation, interdiction professionnelle déguisée, notamment à la rentrée de septembre 1983. Si les premiers procès ont été placés strictement sur le terrain antimilitariste et le refus collectif de participer à l'embrigadement du service national, le pourvoi en cassation et le recours en grâce ont été des moyens de gagner du temps. Le répit a permis de mobiliser au-delà du seul mouvement antimilitariste en réunissant divers mouvements autour du problème de l'interdiction professionnelle pour délit d'opinion.

Je pense que l'actuel marchandage sur la remise de peine et sur son application est destiné à me couper de l'opinion publique en me présentant comme un irréductible malgré les démarches conciliantes de l'administration, alors même que la seconde plainte déposée contre moi permet de recommencer les poursuites depuis le début.

C'est pourquoi, à présent, la coupe est pleine ; après bientôt quatre ans j'ai envie que les choses s'accélèrent. La cavale signifierait l'abandon de mon poste d'instituteur ce qui arrangerait bien tout le monde. Aussi j'envisage l'arrestation, sur mon lieu de travail afin de pouvoir en faire écho, à la suite de quoi j'espère pouvoir mener une action à l'intérieur de la prison, en collaboration avec le soutien extérieur en vue d'obtenir la libération et mon maintien dans l'Education nationale.

Bernard JAUDON

Les intertitres sont de la rédaction.

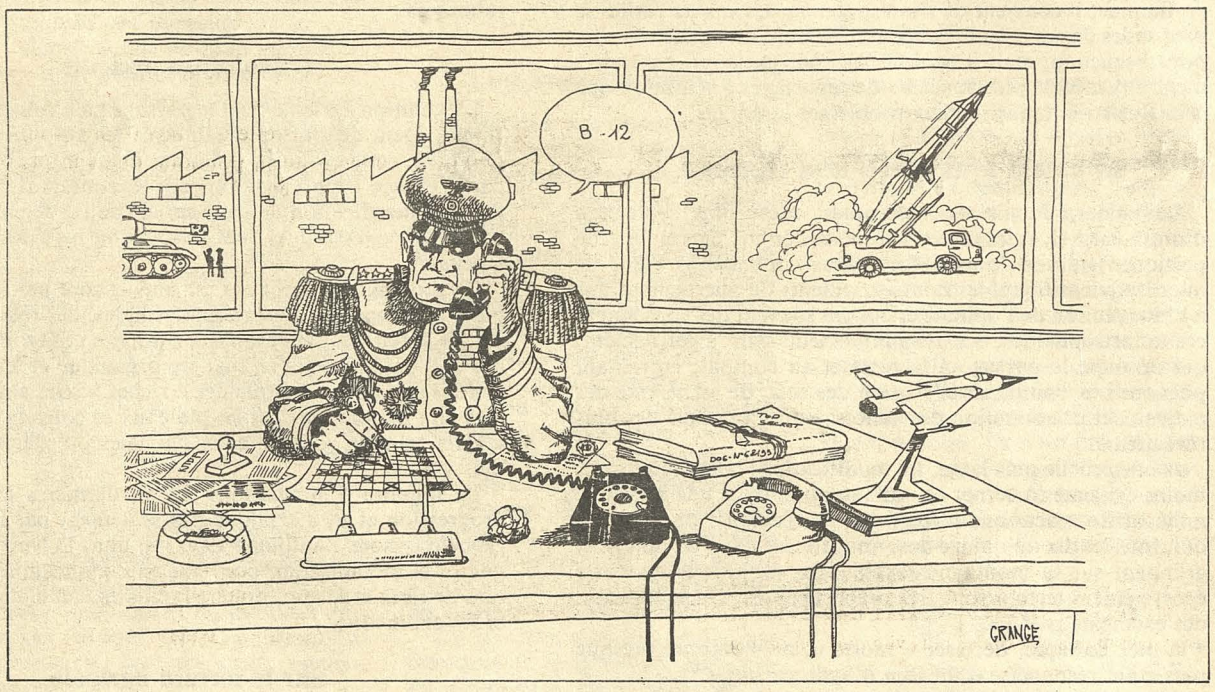

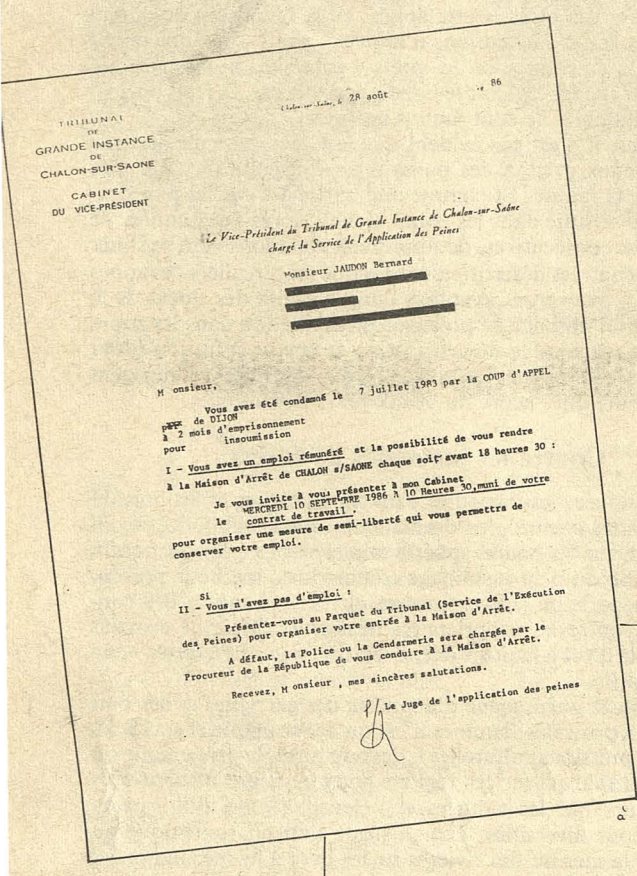

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE CHALON-SUR-SAONE
CABINET DU VICE-PRÉSIDENT

Chalon-sur-Saône, le 28 août 86

Le Vice-Président du Tribunal de Grande Instance de Chalon-sur-Saône chargé du Service de l'Application des Peines

Monsieur JAUDON Bernard

[redacted]

Monsieur,

Vous avez été condamné le 7 juillet 1983 par la COUR d'APPEL de DIJON à 2 mois d'emprisonnement pour insoumission

I - Vous avez un emploi rémunéré et la possibilité de vous rendre à la Maison d'Arrêt de CHALON s/SAONE chaque soir avant 18 heures 30 :

Je vous invite à vous présenter à mon Cabinet le MERCREDI 10 SEPTEMBRE 1986 à 10 Heures 30, muni de votre contrat de travail.

pour organiser une mesure de semi-liberté qui vous permettra de conserver votre emploi.

Si

II - Vous n'avez pas d'emploi :

Présentez-vous au Parquet du Tribunal (Service de l'Exécution des Peines) pour organiser votre entrée à la Maison d'Arrêt.

A défaut, la Police ou la Gendarmerie sera chargée par le Procureur de la République de vous conduire à la Maison d'Arrêt.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

P/ le Juge de l'application des peines

Gourdon, le 8 septembre 1986

à Monsieur le juge de l'application des peines

Monsieur,

En réponse à votre invitation à me présenter à votre cabinet le 10 septembre 1986 à 10 heures 30, je tiens à vous informer d'emblée que je ne m'y rendrai pas, pour les raisons suivantes :

Durant plus de trois ans, j'ai lutté pour défendre mes opinions et ne me suis à aucun moment senti coupable ; j'ai continué pendant tout ce temps à exercer mon métier sans que les persécutions de la justice n'altèrent les motivations idéologiques profondes qui m'ont orienté vers ce choix.

Considérant que l'harmonisation entre les idées et leur réalisation reste fondamentale pour établir des rapports pédagogiques de confiance, l'accomplissement du service civil, outre les motivations antimilitaristes, est un obstacle que j'ai refusé de franchir.

Donc, désireux de continuer à dispenser un enseignement de qualité, il n'est pas envisageable pour moi d'accepter la situation de semi-liberté que vous avez la gentillesse de me proposer.

Par conséquent, j'ai l'intention de poursuivre l'exercice de ma profession dans les conditions actuelles, tant que l'on ne m'en empêchera pas.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

Nouvelles du terrorisme d'Etat

LA période de l'été n'est généralement pas favorable aux réfractaires (soutien plus faible, mobilisation et information plus difficiles) ; pour cela, dès les premiers rayons printaniers, certains disparaissent dans la nature en attendant des jours plus cléments pour la lutte. D'autres, hélas !, n'ont pas le choix et sont particulièrement gâtés par les tribunaux ; ce fut le cas de Laurent-Nicolas Tammam, jugé à Paris le 20 juin : il écopa en tant qu'objecteur déserteur d'un an ferme le 11 juillet (1). Tony Morvan, déserteur du service militaire, fut condamné le 18 juin à 6 mois de prison ferme et incarcéré à la maison d'arrêt de Dijon, 72, rue d'Auxone, 21000 Dijon.

Le 21 juillet, à la frontière suisse, Rémi Weyl se faisait arrêter (cf. *Monde libertaire* n°628). On peut réclamer sa libération à madame la juge Geutino, tribunal de grande instance, rue Saint-Jean, 69005 Lyon. Certains malintentionnés de Villeurbanne ont eu l'impudence de placarder dans la ville de faux « avis à la population », faisant état d'un recensement des abris, vivres et objets de première nécessité en cas de conflit. Emotion de la population et colère du maire, M. Charles Hernu, qui a porté plainte. Monsieur l'ex-ministre de la Défense n'admet pas qu'on puisse mentir à la population (les faux époux Turenge seront-ils partie civile ?).

Tout le monde ne se prélassant pas dans un atool du Pacifique (Hoa, par exemple). — faut dire qu'ils n'ont tué personne —, certains moisissent dans une taule : Joël Thimeurs, insoumis total, incarcéré à la maison d'arrêt d'Amiens, cellule 224C, matricule 11285, 85, rue de la Défense-Passive, 80000 Amiens ; ou bien encore Bruno Poirier, dont le statut fut refusé, qui réside toujours à la maison d'arrêt de Gradignan, 27, rue de Chourney, 33170 Gradignan. Ecrivez-leur, cela leur fera sans aucun doute plaisir.

Le 9 septembre, on a appris le verdict concernant J. Kobb et J.-F. Mazeran (objecteurs insoumis jugés le 11 juin à Montpellier) : huit mois avec sursis et retrait du statut. Peut-on dire qu'ils ont de la chance ? Vu l'acharnement actuel du gouvernement et de la justice, cela risque d'être que partie remise...

En Bretagne, les antimilitaristes s'ennuyant quelque peu, on leur a concocté une belle représentation le 2 octobre, à 14 h, à la Cité judiciaire. Les juges bretons voyant grand, ce n'est pas moins de cinq objecteurs insoumis qui seront jugés ce jour-là, dont Francis Dugai (militant de la Fédération anarchiste), Bertrand Deroches, Pierre Fréoux et Pascal Le Floc'h. Qu'on se le dise et qu'on vienne nombreux soutenir la défense collective qu'ils ont adopté (2).

Et, pour finir, si vous téléphonez au répondeur antimilitariste (43.03.62.03), vous saurez tout sur la prochaine réunion de la Coordination de soutien aux réfractaires qui aura lieu les 4 et 5 octobre, à Montpellier.

Georges HOST

(1) Pour tout soutien : C.A.I.O., B.P. 103, 75522 Paris cedex 11.

(2) Pour en savoir plus : C.S.I., c/o G.R.I.M., B.P. 804, 44019 Nantes cedex.

RÉFUGIÉS EN FRANCE

Cruelle alternative !

TOUT d'abord je veux remercier tous les camarades et toutes les personnes qui m'ont soutenu depuis mon arrestation, le 18 septembre 1985, jusqu'à ma libération le 2 juillet 1986, celle-ci faisant suite à la grève de la faim que j'ai entreprise et qui a duré presque deux mois.

Aujourd'hui, comme tous les autres réfugiés arrêtés et relâchés, dans l'attente du verdict final de la chambre d'accusation, je me trouve actuellement sous contrôle judiciaire (devant pointer une fois par mois). Je dois également me rendre à la Préfecture de police tous les deux mois, afin de faire renouveler mon titre provisoire de séjour.

Je voudrais parler maintenant des divers problèmes qui touchent la plupart des réfugiés, de la tension et de l'insécurité dans laquelle ils vivent. La politique du nouveau gouvernement a montré rapidement un nouveau visage en approuvant les lois répressives, en prenant des mesures spéciales à l'égard des réfugiés, les expulsant en chaîne, les écrasant, malgré le droit d'asile et le droit juridique.

En ce moment, nous sommes le point de mire, particulièrement les réfugiés basques, qui grâce aux nouvelles lois d'urgence absolue, sont arrêtés et conduits à la frontière de leur pays d'origine. Nombre d'entre eux sont réfugiés en France depuis plusieurs années, et aucun n'a réussi à obtenir le statut de réfugié politique, statut qui devrait garantir la sécurité et l'intégralité de certains.

Mais aujourd'hui, ce statut n'a plus aucune valeur, devenu simplement un « bout de papier » sans valeur. Cette nouvelle loi d'urgence absolue a créé un climat de tension, non seulement chez les réfugiés basques, mais aussi dans l'ensemble de la communauté des réfugiés, Italiens y compris. Et je m'interroge : à qui le tour, que faire, comment s'en sortir ?

Pratiquement tous les réfugiés se trouvent en situation irrégulière, sans papier d'identité, sans permis de séjour, n'ayant pas de travail fixe et rencontrant des problèmes d'insertion dûs à l'instabilité de leur situation juridique. Tous sont à la merci de nouvelles lois répressives du gouvernement : contrôles d'identité, situations irrégulières... certains passibles d'être arrêtés, conduits à la frontière et expulsés.

Pour constater certains abus de pouvoir et le danger d'extradition qui plane aussi, il suffit de regarder ce qui est arrivé au réfugié italien Salvatore Cirincione. Il a fait l'objet, le 10 juillet 1986, d'un mandat d'expulsion signé par le ministre de l'Intérieur et a été conduit en résidence surveillée en Lozère. Alors que Cirincione est en attente du verdict définitif de la chambre d'accusation qui doit statuer sur la demande d'extradition faite par l'Italie !

Je crois que ces faits donnent un aperçu de la politique que Pasqua entend mener à l'égard des réfugiés. Qui risque d'être expulsé ou extradé, la prochaine fois ? Personne ne le sait ou fait semblant de ne pas le savoir, pour ne pas croire que la prochaine fois cela peut être lui, et tout en étant lointaine c'est une réalité qui est proche, beaucoup trop proche, une réalité qui détruit psychologiquement, une réalité qui peut vous amener à commettre des erreurs, et c'est sûrement cela que Pasqua recherche : créer une certaine tension. Et ce qui pourra arriver, n'aura plus grande importance. Il sera désormais trop tard. Quelle alternative à tout cela ?

Orestino DOMENICHELLI

Pasqua, l'homme qui expulse plus vite que son ombre !

PARIS

Manifestation contre les expulsions

VENDREDI 12 septembre, la manifestation contre les expulsions de réfugiés basques n'avait pas encore quitté la place de la Bastille, à Paris, que le gouvernement y avait déjà répondu préventivement en faisant arrêter à nouveau un réfugié à Saint-Jean-de-Luz, à 10 h le matin même. Deux heures plus tard, il était remis à la police espagnole. José Antonio Gunea Lana, enseignant à Combo, marié à une Française et qui avait fait une demande de naturalisation en janvier 1986 vient ainsi de prendre le même chemin suivi la veille par Alberti Urquia.

Dès lors, la manifestation appelée par une poignée d'organisations, dont la Fédération anarchiste, pouvait s'écouler librement de la Bastille au Palais Royal, la police poussant l'amabilité jusqu'à lui ouvrir la voie juste devant le drapeau basque porté par les premiers manifestants. Le message est on ne peut plus clair : faire et laisser dire !

Pandraud a confirmé la politique suivie en matière de droit d'asile : « *Le statut de réfugié politique n'a aucune signification pour les ressortissants des pays membres de la Communauté européenne* », lesquels pays progressent à grands pas dans la constitution de l'espace judiciaire européen. Les réfugiés basques sont désormais classés en trois catégories : les extradables, ceux à expulser vers un pays tiers, ceux à expulser directement vers l'Espagne (ou si l'on préfère, les extradés sans jugement).

A travers cette politique, c'est tout le droit d'asile qui est attaqué. L'accepter, c'est accepter que les étrangers en France soient soumis à l'arbitraire, puisque même en situation régulière ils peuvent se faire expulser. C'est également accepter des atteintes graves à nos propres libertés, en particulier d'opinion. Et le gouvernement constate qu'une part croissante de la population s'inquiète des effets de la politique sécuritaire. Soucieux de préserver l'apparence d'une liberté d'expression de plus en plus formelle, il laisse manifester à Paris, tandis qu'il matraque à Bayonne... jusqu'à ce que les clameurs des manifestations s'amplifient, sanctionnant l'échec de ses projets liberticides.

Gérard COSTE

San Sebastien, juillet 1986.

59e congrès de S.A.T.

LE 59e congrès de l'Association anationale mondiale (1) s'est tenu dans la première semaine du mois d'août à Sant Cugat del Vallés, près de Barcelone. Cette organisation à vocation émancipatrice et socio-culturelle à caractère anational (non-national) a été fondée à Prague en 1921. Son indépendance d'esprit ne lui a jamais valu la sympathie des régimes totalitaires. Ainsi, S.A.T. n'a pu tenir de congrès en Espagne depuis 1934 (à Valence). De même, l'invitation officielle qu'elle a reçu pour tenir son 60e congrès en Pologne (à Cracovie), en 1987, à l'occasion du centenaire de l'espéranto (sa langue de travail), a été annulée.

En fait, ce qui aurait pu être catastrophique s'est révélé finalement extrêmement positif, puisque S.A.T. a reçu cinq proposition pour organiser son 60e congrès : Albi, Boulogne-sur-Mer, Graz, San Marin et Strasbourg. Le choix s'est porté sur Boulogne-sur-Mer puisque le nom de cette ville est lié à l'histoire de l'espéranto. Toute personne qui apprend cette langue, en quelque point du monde que ce soit, sait en effet tôt ou tard que le premier congrès universel d'espéranto s'est tenu à Boulogne-sur-Mer en 1905 en présence du Dr Zamenhof et de 688 participants de vingt pays.

Un autre signe de santé peut être perçu dans le fait que des propositions ont été présentées pour organiser les 61e, 62e et 63e congrès de S.A.T. : Campos do Jardao, à 200 km de Sao Paulo, Brésil (1988 ou 1990), Weissenhorn (près d'Ulm, R.F.A., en 1989), et peut-être San Marin (1988 ou 1990, avec préférence pour 1988).

Si les organisateurs du 59e congrès de S.A.T. avaient procédé comme les institutions de la C.E.E. pour permettre aux participants de se comprendre sans perte de temps, il leur aurait fallu pas moins de 110 interprètes, des salles spécialement équipées et un budget particulièrement confortable. En effet, le congrès a réuni des participants appartenant à onze zones linguistiques (13 pays, dont le Brésil, le Canada et le Japon).

Travail et dialogue sans l'ombre d'un interprète

L'utilisation d'une seule langue, qui n'exige pour son étude qu'un faible investissement temps-argent, permet de se comprendre non seulement pendant les séances de travail et les conférences, mais aussi lors des pauses, des repas, des excursions et des spectacles ; or ces moments sont tout aussi importants puisqu'ils permettent le dialogue et l'établissement de liens d'amitié, tout en évitant la formation de clans linguistiques ou nationaux. Pour les membres de S.A.T., la communication est une chose trop sérieuse pour la laisser dans les mains d'autrui ou de prétendus « spécialistes ».

Le soin apporté par la presse, la radio, et surtout les télévisions espagnole et catalane pour couvrir l'événement mérite d'être salué. Un long article du quotidien *El Pais* du 6 août semble avoir contribué à éveiller cet intérêt. De nombreux appels téléphoniques sont parvenus aux organisateurs pour proposer des invitations. L'affaire n'en restera pas sans suite.

Processus de rajeunissement

A la veille de son centenaire, l'espéranto subit une mutation de son support social. La disparition inexorable de la génération qui a joué un rôle difficile entre les deux guerres mondiales et après la seconde laisse certes entrevoir quelques difficultés pour quelques années encore. Mais il en résulte un rééquilibrage des tranches d'âge qui se révèlera positif dans les années à venir. L'accession progressive des jeunes à diverses responsabilités ouvre la voie à de nouvelles initiatives mieux adaptées à notre époque.

D'autre part, ce rajeunissement est favorisé par l'existence d'un mouvement espérantiste jeune, dynamique et très décidé dans les pays où l'implantation ou la renaissance de l'espéranto sont récentes : Brésil, Chine, Iran, Zaïre...

Le succès de ce congrès dans un pays sorti d'une sombre période de dictature est encourageant pour une organisation qui a adopté la langue la plus démocratique qui soit pour la communication transnationale. Les membres catalans et espagnols de S.A.T. ont décidé de former une organisation structurée qui leur permettra d'accroître leur effort d'information.

En outre, le fait que la langue espagnole détrônera l'anglais de sa seconde place à partir de l'an 2 000, en raison de l'évolution démographique, montre que rien n'est encore joué sur l'échiquier linguistique mondial. Le centenaire de l'espéranto donnera l'occasion de penser aux divers aspects et problèmes d'équité et d'efficacité dans ce domaine.

Henri MASSON

(1) S.A.T. : Sennacieca Asocio Tutmonda (Association anationale mondiale), 67, avenue Gambetta, 75020 Paris, France.

TURQUIE

Terrorisme d'Etat

LE 12 septembre 1980, le général Evren à la tête de l'armée s'emparait du pouvoir. Ce coup d'Etat mettait un terme à des années d'instabilité sociale et politique. Depuis six ans, la répression a atteint tous les domaines.

Liberté d'expression et de presse bafouée

La Constitution viole ces droits les plus élémentaires en voulant protéger la « *jeunesse contre les courants et attitudes nocives* ». L'article 26 interdit, entre autres, toutes publications « *constituant une menace pour la sécurité intérieure de l'Etat* » ou « *menaçant l'intégrité territoriale et nationale* ».

En 1985, 11 800 ouvrages étaient sous le coup d'une interdiction de diffusion. De nombreux écrivains, journalistes et poètes sont encore sous les verrous. Le 22 juillet dernier, Ahmet Altan comparaissait devant un tribunal pour son roman *La trace de l'eau*, qui porterait « *atteinte au sentiment de pudeur du public* ». Comme on le voit ce n'est pas seulement la propagande militante qui est censurée, mais tous les écrits jugés déviants à une certaine ligne de pensée et de conduite.

A la mi-juillet, l'ex-Premier ministre Bulent Evecit était convoqué au tribunal pour avoir enfreint la loi interdisant à certains anciens hauts responsables de se livrer à des activités politiques. En effet, le 18 mai 1986 il avait pris la parole au congrès du parti démocratique et avait demandé que soit levées ces interdictions.

Les droits ouvriers et syndicaux

Si l'article 58 de la Constitution reconnaît le droit de grève, le lock-out patronal est également autorisé. De plus, le syndicat est tenu responsable des préjudices causés à l'entreprise en cas d'arrêt de travail. L'appel à la grève de solidarité est également considéré comme un délit. Toute grève est interdite dans les cas où elle « *nuirait à la société* » ou si elle visait à « *détruire les richesses nationales* ». Elle est naturellement prohibée dans de nombreuses branches professionnelles dont les transports publics, les services bancaires, les raffineries, l'enseignement...

Son application est ainsi sévèrement réglementée, pour ne pas dire que dans les faits elle est inapplicable dans le cadre légal. Pour compléter cet arsenal, la formation d'un syndicat et l'adhésion à celui-ci sont sujets à de nombreuses restrictions.

Brimades et tortures dans les prisons

Dans les commissariats, centres d'interrogatoires et prisons, toute sorte de mauvais traitements sont quasi systématiques. Dans les prisons militaires, les brimades jalonnent les journées des détenus : obligation de porter l'uniforme, de chanter des chants fascistes, interdiction de recevoir du courrier, des visites, etc.

Au début de l'année, un député du parti populiste Vasif Yucel écrivait dans le quotidien *Cumhuriyet* : « *Selon des informations, nous avons appris qu'il y a des détenus isolés depuis trois ans ; la situation psychologique des condamnés ou de certains libérés est désastreuse (...) ; la nourriture est extrêmement insuffisante. Les dortoirs ne sont pas aérés pendant sept à huit mois. Une catégorie de détenus n'a pas le droit de sortir des dortoirs prendre l'air. Au dire des familles, les vêtements répandent des odeurs insupportables, ce qui témoigne de l'hygiène. La torture et les pratiques d'humiliation continuent à exister.* »

Pour le professeur Faruk Erem, ancien président de l'Union du barreau, « *débattre sur l'existence de la pratique de la torture dans notre pays n'a plus de sens. Il suffit de regarder les arrêts de la cour de cassation civile ou militaire pour constater que cette pratique continue et même qu'elle augmente* ».

La peine de mort

Début août, vingt-cinq Kurdes furent condamnés à la peine de mort à Adena pour avoir commis des assassinats et des actes terroristes avant le coup d'Etat. Le même jour, trois militants d'extrême gauche étaient condamnés à une peine similaire à Izmir. Ces dernières condamnations portent à près de 575 les condamnations à mort prononcées depuis le 12 septembre 1980. Certes, depuis novembre 1983, date du retour officiel à la démocratie, la potence n'a servi qu'à deux reprises, mais les dossiers de 92 condamnés à mort sont soumis actuellement à l'examen du Parlement comme le prévoit la loi. Plusieurs milliers de prisonniers politiques attendent encore l'issue de leurs procès.

Cette année, le gouvernement a voté une loi de substitution à la peine de mort. Celle-ci est ainsi transformée en une peine de trente ans de prison en cas de bonne conduite. Mais il faut savoir que cette loi n'est nullement rétroactive, c'est-à-dire qu'elle ne s'applique pas aux faits antérieurs à sa promulgation.

Répression antikurde

Depuis six ans, la répression contre la population kurde est un fait constant. L'est du pays est soumis à un quadrillage et à des ratissages périodiques. Le 15 août dernier, suite à une embuscade tendue par des séparatistes près du village d'Uludere qui fit douze victimes du côté des forces de l'ordre, l'aviation turque pénétra en territoire irakien afin de bombarder « *trois repaires de rebelles* ». Résultat : 200 à 300 morts, la plupart des civils.

L'accord turco-irakien, signé à Bagdad le 14 octobre 1984 reconnaît en effet le « *droit mutuel de poursuite* » en cas de « *nécessité impérieuse* ». Depuis la reprise des combats entre séparatistes kurdes et armée turque, en 1984, plus de 180 rebelles, 120 militaires et plus de 110 civils ont été tués.

Depuis septembre 1980, la Turquie change peu à peu de visage, la dictature militaire s'est mutée en « *démocratie limitée* » : le général Evren a mis son uniforme au vestiaire pour revêtir le costume de président. Mais ne nous y trompons pas, le terrorisme d'Etat est dorénavant institutionnalisé par la Constitution. Et s'il y a moins d'arrestations aujourd'hui, la raison est simple : la quasi-totalité des opposants croupit déjà en prison.

Jean-Claude
(Gr. Kropotkine)

Un autre problème pour l'Etat turc, l'Arménie.

Israël un allié de l'apartheid

ALORS que les sanctions économiques à l'encontre du régime sud-africain sont toujours à l'ordre du jour en Europe et en Amérique du Nord, il est bon de rappeler que le blocus économique a peu de chance d'être total car il aboutirait certainement à nuire aux économies occidentales elles-mêmes. De plus, il subsisterait une large maille dans le filet : Israël.

La coopération entre les deux pays est étroite, tant sur le plan militaire qu'économique, et sur ses principaux aspects tenue secrète. Sur le plan des investissements, de nombreuses sociétés mixtes israëlo/sud-africaines existent pour réaliser des projets communs, tant en Israël qu'en Afrique du Sud.

Ainsi en Israël, les investissements du pays de l'apartheid constitue 35% des investissements non américains. De nombreux produits subissent donc leur transformation finale en Israël, et les consommateurs européens ne connaîtront rien de leur origine en lisant le label « *made in Israël* ». Ce jeu d'étiquette s'applique aussi bien à des produits de consommation courante qu'aux biens d'équipement civils et militaires. Même le secteur des techniques agricoles n'y échappent pas. Toutes ces activités sont bien sûr realisées avec la bénédiction des Etats-Unis, principal partenaire d'Israël qui y trouve son compte.

Gageons que ce problème ne sera pas abordé lors des prochains entretiens au sujet des sanctions et qu'aucun gouvernement ne dénoncera la monstrueuse hypocrisie de l'Etat d'Israël qui prétend entre autres s'être constitué en réaction des massacres raciaux hitlériens, mais qui constitue l'un des plus solides soutiens du pays du racisme officiel et sanglant.

Lee GORDON

L'O.L.P. ANNONCE LA RECONNAISSANCE D'ISRAËL

Des négociations, pour quoi faire ?

SURPRISE au sommet des non-alignés, le 4 septembre dernier à Arare : Yasser Arafat a déclaré qu'il admettait — sous réserve — la résolution 242 des Nations Unies reconnaissant l'Etat d'Israël. Etrange volte-face du leader d'un mouvement qui, durant trente ans, a milité pour la destruction de l'Etat hébreu. S'agit-il d'un pas en avant ? Les déclarations d'Arafat laissent déjà prévoir les reculades. Les palabres continueront sans doute longtemps sur la question de la reconnaissance mutuelle de l'O.L.P. et d'Israël, avant que la guerre ne se calme au Proche-Orient.

L'article 424, alinéa 2, de l'O.N.U. demandait gravement « *le respect et la reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de chaque Etat de la région et leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres, à l'abri des menaces ou d'actes de force* ». Ces vœux pieux formulés après la guerre des Six jours, en 1967, semblaient être tombés dans l'oubli total : près de vingt ans plus tard, l'O.L.P. conteste toujours la légitimité de l'Etat d'Israël, qui lui-même renie la représentativité de l'O.L.P. L'Etat palestinien est resté au stade embryonnaire, et mieux vaut passer sur la « *paix et la sécurité* », qui doivent laisser les habitants de la région perplexes.

Au Proche-Orient rien de nouveau, donc ? Pas tout à fait. En vingt ans, l'attitude de l'O.L.P. a, très lentement, évolué. N'oublions pas qu'en 1967, à la veille de la guerre, Arafat déclarait que le monde allait assister à la plus grande extermination de Juifs depuis la Seconde Guerre mondiale, et que seuls les Israëliens installés en Palestine avant 1917 seraient tolérés.

Comment Arafat a-t-il pu passer de ces fracassantes déclarations au début de négociation qu'il professe aujourd'hui ? Deux guerres perdues, les abandons répétés des « pays frères » — en particulier la Syrie et la Jordanie — ont peu à peu amené les Palestiniens à accepter le fait israëlien. L'O.L.P. ne renonce pas pour autant à la création d'un Etat palestinien, « *sur toute partie, si petite soit-elle, évacuée de la Palestine* » (Charte de Fez, 1982). Effectivement, la seule question est là : il n'est plus question de rayer Israël de la carte. Est-il envisageable de créer un Etat palestinien dans les territoires de Gaza et de Cisjordanie actuellement occupés par Israël ? La réponse est en bonne partie dans le camps des Israëliens, dont l'attitude a également — et là encore, si lentement ! — évolué à l'égard de l'O.L.P.

Une partie de l'opinion juive ne considère plus comme suicidaire la perspective d'un Etat palestinien : il coûterait peut-être moins cher au pays que des territoires occupés en état de guérilla permanente, où Israël bafoue quotidiennement ses aspirations à la démocratie. L'ampleur qu'a pris le mouvement israëlien « Paix maintenant » peut laisser espérer aux habitants de Gaza et de Cisjordanie le retrait des Juifs à long terme.

Peut-on parler d'esquisse de décrispation entre l'O.L.P. et Israël ? Peut-être, mais les irréductibles restent nombreux de part et d'autre. Pour les libertaires, la création d'un Etat, quel qu'il soit, n'est nullement synonyme de paix et de sécurité. Certes, les négociations entre l'O.L.P. et Israël constitueront un progrès : le dialogue de sourd, aux accents de haine religieuse et raciale, n'a que trop duré. Mais on imagine mal, même en faisant preuve d'optimisme, de voir les négociations aboutir avant la fin du millénaire. Et la constitution actuelle de l'O.L.P. laisse présager un Etat autoritaire et militariste. Des décennies de guerres pour en arriver là... A moins que les luttes ne changent de but et visent non plus à construire, mais à détruire des Etats.

PASCALE

AUSTRALIE

L'Unemployed Workers Union

LES ministres et autres technocrates français, de droite comme de gauche, n'ont rien inventé dans leur volonté de proposer des solutions miracles dans la lutte contre le chômage. Que cela soient les T.U.C., T.I.G. ou « petits boulots », toutes ces mesures ne visent qu'à cautériser une jambe de bois, à diviser encore davantage la force de travail, à gratter le plus possible de fric dans des secteurs d'activité pouvant s'avérer juteux (à défaut, rentables).

Faut-il encore une preuve que la classe des exploiteurs pratique une solidarité sans faille à l'égard de ses membres ? Elle nous viendrait d'Australie où la société à deux vitesses est testée, corrigée, pour être par la suite exportée. Bien avant la France, ces travaux et emplois précaires, absurdes, sous payés, étaient mis à la disposition des chômeurs australiens. Les « *Youth Opportunities Program* » (Y.O.P.) ou les « *Youth Training Scheme* » (Y.T.S.), projets gouvernementaux au rabais ne servaient et ne servent encore qu'à raffermir l'exploitation, celle des jeunes et des femmes en particulier.

Il y a huit ans de cela, des chômeurs s'organisaient dans la province de Victoria. L'Unemployed Workers Union (U.W.U.) est un syndicat entièrement contrôlé par ses membres, tous sans emplois, qui tend à organiser les chômeurs, à les défendre et à étendre leurs droits. Par une critique révolutionnaire du système capitaliste, l'U.W.U. cherche à « politiser » les chômeurs, leur faire comprendre la dimension de classe que leur situation sous-tend.

Avant d'en venir aux principales revendications des chômeurs de l'U.W.U., il n'est pas inutile de faire état de l'histoire quelque peu agitée de ce syndicat. Les problèmes financiers, résolus quand le Liberal Party (parti de droite) était au pouvoir, se sont de nouveau posés avec insistance lorsque le parti travailliste de Hawke s'est retrouvé au gouvernement. Les généreux donateurs, gauchistes de tout poil, n'apprécièrent effectivement pas que le discours avancé sous un gouvernement de droite puisse rester le même, voire s'affirmer encore plus, sous un gouvernement de gauche !

Le conseil municipal, travailliste, se dépêcha de faire procéder à l'évacuation du vieil immeuble qui abritait jusqu'alors l'U.W.U. Cette expulsion ne se fit pas sans résistance. Les autorités dûrent faire appel à la Special Operation Branch (S.O.B., équivalent de la police anti-terroriste) pour le « nettoyage ». Les membres de l'U.W.U. squattèrent alors une grande station de pompiers désaffectée. Cela fait maintenant plus de deux ans qu'ils y sont.

L'U.W.U. a su échapper à la prise de contrôle des trotskistes et autres marxistes de par ses pratiques exemplaires. Le gros des forces est composé d'anarcho-syndicalistes, de syndicalistes, de féministes et, par ailleurs, le contenu des revendications exprimées va bien au-delà des positions passe-partout, suffisamment large pour ramasser tout le monde.

Les interventions de l'U.W.U. portent sur la gratuité des transports en commun (les chômeurs paient demi-tarif dans la province de Victoria), les problèmes de logement (en impulsant un syndicat de squatters), les discriminations raciales et sexistes, la défense de personnes au tribunal (contre le Department of Social Security, D.S.S.), la caisse d'allocation chômage... L'assemblée générale de l'U.W.U. du 19 novembre 1985 dégagea des priorités. Des campagnes contre le D.S.S. et l'introduction de cartes d'identité obligatoire ont été lancées.

Mais ce qui domine l'actualité reste les dispositions gouvernementales en faveur (sic) des jeunes. Le « *Youth Traineeships and Youth Guarantee Scheme* » n'est ni plus ni moins qu'un protocole école/usine. Le projet propose que les jeunes gens âgés de moins de 20 ans puissent travailler trois jours sur le tas et se former deux autres jours. Il s'agit d'un travail à temps partiel, d'un partage du travail forcé, imposé. Les jeunes travailleurs ne sont pas payés pendant leurs deux jours d'apprentissage. L'U.W.U. dénonce cette politique du travail visant à faire d'un jeune chômeur un conscrit redevable à l'Etat comme au patron d'un travail temporaire, précaire, sous-payé.

L'Unemployed Workers Union publie un mensuel d'information, récapitulant les droits des chômeurs et faisant le point des campagnes et des actions. C'est également un carrefour d'initiatives, qu'elles soient celles de mères célibataires en lutte contre le D.S.S., de travailleurs et de chômeurs handicapés qui se battent pour de meilleures conditions d'accessibilité ou de squatters pratiquant l'action directe auprès du Federal Department of Housing and Construction.

Relations internationales

Unemployed Workers Union, Victorian Branch, 301 St. George Road, North Fitzroy 3068, Victoria, Australie.

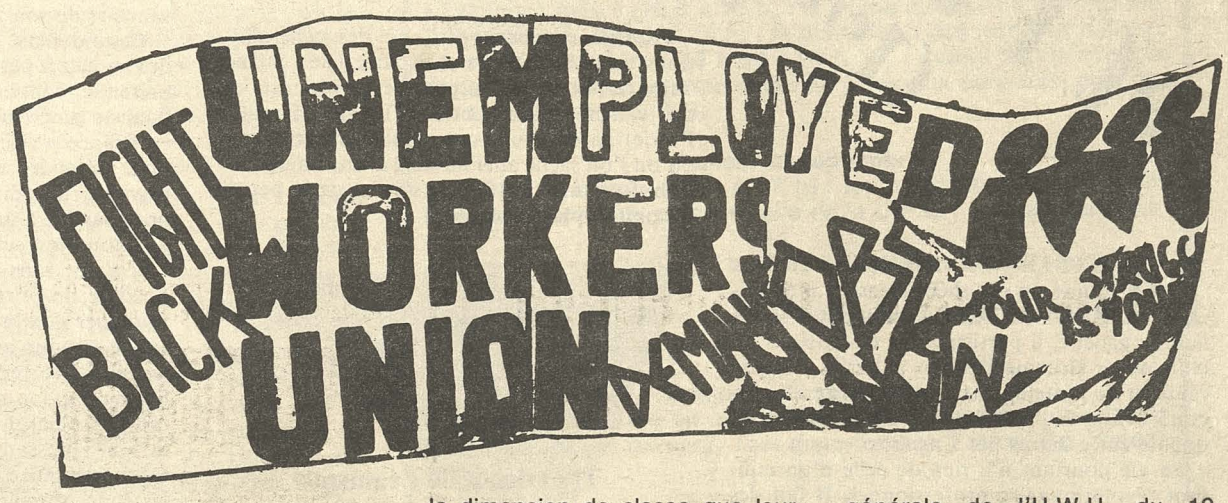

BOLIVIE

Révolte des mineurs

LES manifestations de révolte des mineurs boliviens prennent une ampleur tragique. L'appel à la grève de la faim, lancé par plusieurs milliers de mineurs depuis Siglo-Catavi, s'est étendu massivement à plusieurs districts miniers. Il est suivi jusqu'au fond des puits et galeries.

L'armée a décrêté l'état de siège et l'occupation militaire des régions en rébellion. Le *Monde libertaire* donnera la semaine prochaine toute la place à cette vague de protestation durement réprimée par la police et l'armée. Le pire est à envisager.

Relations internationales

ANGLETERRE

Les travailleurs du Livre contre leur direction syndicale

LA grève des ouvriers du groupe News International s'approche maintenant de la fin de son huitième mois et il est devenu de plus en plus évident qu'il ne s'agit non pas d'un conflit impliquant seulement les 5 500 travailleurs licenciés, mais bien d'un problème beaucoup plus vaste ayant de sérieuses répercussions sur le reste de l'industrie du Livre comme sur l'ensemble de la classe ouvrière.

Si Murdoch est autorisé à licencier la quasi-totalité de sa force de travail, puis de s'en tirer à si bon compte, un précédent sera créé. Les autres patrons de la presse seront à même de procéder de cette façon. Eddie Shah emploie déjà des salariés non syndiqués à *Today*, tandis que *the Guardian* envisage un transfert de ses activités. Les autres journaux à tirage national en sont à des préparatifs similaires (1).

Bien que les piquets de grève autour du site de Wapping gardent toute leur importance dans le déroulement de la grève, ils n'offrent pas de possibilités d'empêcher la presse « jaune » de sortir et d'être distribuée. Les tribunaux ont rendu plusieurs assignations contre la Society of Graphical and Allied Trades (S.O.G.A.T.), la National Graphical Association (N.G.A.), William Freeman, Michael Britton et Chris Robbins, leur interdisant d'interférer dans les contrats commerciaux du groupe News International ou d'intimider les salariés qu'il emploie, entre autres choses. Il a déjà été procédé à plus de 1 000 arrestations et de nombreux grévistes sont en liberté surveillée ou sous le coup de conditions strictes (interdiction de stationner dans le périmètre de Wapping, notamment). Plus de 350 grévistes ont été sérieusement blessés, beaucoup d'autres éreintés par les flics. Le nombre des piquets décroît rapidement (2).

Devant cette situation, la S.O.G.A.T. se positionna sous la forme d'une lettre de Brenda Dean (secrétaire nationale) adressée aux secrétaires locaux, permanents et représentants syndicaux afin d'être répercutée à l'ensemble des adhérents. Cette lettre annonce : « *Conformément, vous êtes avisés : tous les permanents et adhérents sont informés qu'ils ne doivent pas continuer les actions interdites par les assignations citées en référence. Le comité exécutif tient à ce que soit clair qu'il ne cautionnera aucune action entreprise par un permanent ou un adhérent qui constitue une infraction à quelques assignations que cela soit. En accord avec les exigences formulées par les assignations, et afin de protéger le syndicat, il est demandé d'entreprendre des mesures disciplinaires à l'encontre des permanents ou adhérents qui auraient agit de façon contradictoire aux instructions et placer par conséquent le syndicat en situation difficile.* »

Pratiquement, cela signifie que les grévistes peuvent voir leur maison, objets personnels volés par les tribunaux, puis être sanctionnés par leur propre syndicat pour l'avoir paraît-il engagé dans une situation difficile en ayant hué des « jaunes » lors d'un piquet de grève.

Le comité exécutif national de la S.O.G.A.T., depuis le tout début de la grève, nous a montré dans quel camp il se rangeait et, lors de la réunion semestrielle des délégués, en juin, la direction syndicale londonienne l'a suivi dans la collaboration ainsi que le font tous les bureaucrates.

Nous demandons à la S.O.G.A.T. quelle peut être sa définition d'une organisation syndicale indépendante. S'agit-il de celle qui demeure liée aux appareils de l'Etat et à ses lois ou bien de celle qui reste prête à combattre pour les droits de ses membres, quelques soient les implications légales ?

Rel. Int.
(d'après « Direct Action »)

(1) Murdoch licencia son personnel à la suite d'un déménagement/ultimatum de son groupe dans la banlieue est de Londres.

(2) Cf. « Monde libertaire » n°622.

BELGIQUE

Chantal est libre

LA bonne nouvelle de la rentrée, c'est celle de la libération de Chantal Paternostre, survenue il y a une quinzaine de jours presque sans écho. Arrêtée dans le cadre de l'enquête sur les C.C.C., puisque soupçonnée d'être l'une des membres actives des F.R.A.P., Chantal a donc été libérée après plus d'un an de taule. Les accusations qui pesaient contre elle ont été levées.

Ses conditions récentes d'incarcération s'étaient sensiblement améliorées. Le régime d'isolement qu'elle subissait était d'autant plus dur à vivre qu'il était totalement injustifié. L'échange de correspondance lui fut rétabli, les promenades également. De plus amples nouvelles nous parviendront. Toutefois, dès maintenant, nous tenons au nom de Chantal à remercier fraternellement tous ceux et toutes celles qui l'ont assurée de leur soutien moral.

Relations internationales

Max Stirner et l'anarchisme (1ere partie)

Au-delà des partis pris ou des généralisations abusives, une relecture de Stirner aujourd'hui en pleine période de restauration des valeurs traditionnelles (Travail, Famille, Patrie) garde toute son actualité à condition qu'on l'on sache aller au-delà d'une interprétation doctrinale, étroite et stérile, de la pensée du philosophe allemand.

MAX STIRNER (1806-1856) a été sans doute un des théoriciens les plus originaux de l'époque moderne. Hégélien de gauche, il participe aux discussions du club des « Homme libres » à Berlin, lieu de réunion de l'intelligentsia progressiste et anticonformiste de l'Allemagne des années 40, fréquenté entre autres par Engels.

Sa vie pourtant n'a rien de celle d'un militant révolutionnaire professionnel. Il fait des études de philosophie, puis enseigne dans des établissements privés, se marie deux fois, et cherche aussi à se lancer sans succès dans le commerce. Sa période créatrice à proprement parlé porte sur trois ans et culmine avec la parution en 1845 de *L'Unique et sa propriété*.

Le retentissement immédiat de cet ouvrage qui s'attaquait aux thèses humanistes de Feuerbach fut considérable, à tel point que le jeune Marx consacra la plus grande partie de sa volumineuse *Idéologie allemande* à le réfuter. Une fois que les polémiques suscitées autour de ce livre se furent calmées, le silence se fit autour de l'auteur et Stirner mourut criblé de dettes, oublié pratiquement par tout le monde.

L'héritage stirnérien, cependant, ne disparaîtra point. Redécouvert à plusieurs reprises, *L'Unique* a connu depuis 140 ans des fortunes diverses et les interprétations les plus disparates. Considéré à tort comme un des « *pères* » de l'anarchisme par les uns, théoricien de l'individualisme par les autres, philosophe précurseur de l'existencialisme ou « idéologue » des classes moyennes, la figure de Stirner n'a pas encore trouvé une collocation précise, y compris au sein du mouvement libertaire.

Théoricien de l'égoïsme

Stirner, comme on a pu l'écrire souvent (bien que d'une manière inexacte), a été surtout l'homme d'un livre : *L'Unique* et celui de l'affirmation inlassable du Moi égoïste en lutte contre « *les fantasmes de l'esprit* ». « *Je n'ai mis ma cause sur rien* », met-il d'ailleurs en exergue de son ouvrage.

En prenant à contre-pied l'humanisme de Feuerbach et son affirmation majeure que « *l'homme est pour l'homme l'être suprême* », Stirner dénonce les résidus d'esprit religieux que cette thèse contient (« *Nos athées sont des gens pieux* », ironisera-t-il) pour s'attaquer à toute transcendance comme autant de formes d'aliénation pour l'individu, l'« unique ». Le Moi étant la seule réalité concrête, tangible, point de départ et point d'arrivée d'une réflexion que l'on peut qualifier de « circulaire ».

Les conséquences de ce renversement de perspective ne sont pas moins « révolutionnaires ». Sa lutte contre l'esprit religieux et l'aliénation s'accompagne de celle contre les institutions bourgeoises et étatiques de son temps. Pour lui, la première démarche de l'individu est de s'affranchir de toutes les entraves qui le limitent ou le brident, ce qui le conduit à faire l'éloge de l'égoïsme et de la « propriété » comme étant l'attribut principal de l'« unique », le signe tangible, le reflet de sa puissance et de son autonomie.

Cette défense de la propriété n'a pas moins donné lieu à pas mal de méprises quant à son prétendu contenu bourgeois. L'école individualiste américaine de Turcker ou d'Armand en France y puiseront notamment des raisons pour défendre certaines formes de propriété privée, fruits directs du travail individuel, et non pas de l'accumulation capitaliste et de l'exploitation salariale.

Il s'agit sans doute là d'une interprétation possible de Stirner, il convient cependant de souligner comment celui-ci dans *L'Unique* se fait le critique impitoyable du libéralisme sous toutes ces formes. Pour lui d'ailleurs le libéralisme politique conduit inévitablement au libéralisme social. Le premier étant caractérisé par la toute-puissance de l'Etat, le second par la toute-puissance de la société. Il répudie donc les conceptions socialistes et se déclare fermement opposé au communisme qu'il qualifie de « *société de gueux* ».

Certes, Stirner ne nie pas tout à fait l'existence des classes sociales mais il en donne une définition plus large que celle résultant de leur situation objective au sein de la société capitaliste. Ainsi, pour lui, ce qui caractérise en premier lieu la bourgeoisie est son caractère « *respectable* ». Les bourgeois sont des « *assis* » en opposition aux prolétaires, ceux qui n'ont pas de situation régulière assurée. Cette reconnaissance des classes sociales ne fait pas pour autant de lui un partisan de la révolution. Au contraire, il oppose radicalement le moment de la révolte (moment négatif, mouvement par lequel le Moi se réapproprie de ce dont la société lui a pris) à la révolution qui ne fait que remplacer un Etat par un autre.

De même, on trouve dans *L'Unique* une autre distinction capitale entre société et association. Face à la société forcément contraignante pour l'individu, Stirner oppose ce qu'il appelle l'« *association des égoïstes* », association libre, volontaire, et dont l'individu se sert comme d'un moyen et non pas comme une fin. Bref, Stirner aboutit dans ce domaine à accepter ou à justifier une sorte de société « conflictuelle », où cependant les affrontements entre les volontés adverses des « uniques » ne débouchent pas sur la domination des uns sur les autres. Car, s'il reconnaît la nécessité de la lutte à travers l'affirmation quasi transcendante du Moi, Stirner jamais ne justifie ou préconise des attitudes élitistes, antisociales.

Rien de commun en tout cas avec les théories nietzchéenne du « sur-homme », de l'individu isolé dans sa tour d'ivoire ou méprisant les « masses veules », etc. L'individualisme de Stirner reste toujours un individualisme social qui ne vise pas à opprimer autrui mais qui impose le respect de soi aux autres, qui exige le respect du principe de réciprocité — fondement de toute société libre et égalitaire.

Max Stirner (esquisse de F. Engels).

Stirner comme problème

Les interprétations dont la pensée de Stirner a pu faire l'objet ont été cependant, comme nous l'avons déjà souligné, loin de faire l'unanimité y compris dans notre mouvement. Les lectures tendancieuses ou partielles n'ont pas manqué, et la première entre toutes celle de Marx, connue seulement après la révolution russe, accusant Stirner d'idéalisme. Mais que dire alors des thèses du sous-marxiste Helms qui n'a pas hésité à voir en lui le théoricien des classes moyennes et à en faire à ce titre un idéologue du fascisme !

Giorgio Penzo, philosophe italien contemporain, dans son livre consacré à Stirner, distingue trois périodes principales dans l'intérêt suscité par *L'Unique*. La première (1845-1847) est celle du succès et de l'oubli en Allemagne, au cours de laquelle les problématiques stirnériennes sont interprétées à l'intérieur des débats de la gauche hégélienne.

La deuxième (1893-1933) marque le réveil de la critique grâce surtout aux efforts menés par J.-H. Mackay qui sort Stirner de l'ombre et le fait réédité en Allemagne. Dans l'espace de quelques années, *L'Unique* fut traduit dans les principales langues européennes et son auteur s'imposa alors comme « *théoricien anarchiste* », notamment parmi les éléments individualistes du mouvement qui découvrirent en lui le théoricien dont ils avaient besoin. Cette redécouverte, cependant, se fit à partir d'un certain nombre de malentendus qui empêchèrent longtemps une réelle compréhension de l'apport et de la spécificité stirnérienne.

Ainsi, avant même d'être lu, Stirner se trouva abusivement associé en France par exemple à des penseurs comme Nietzche ou Ibsen. On assiste à un parallélisme frappant par ailleurs entre les étapes de la diffusion de Nietzche et celle de Stirner auprès du public français : les mêmes hommes, les mêmes revues, les mêmes dates. Ce sont surtout alors les avant-gardes artistiques et littéraires qui contribuèrent le plus à les faire connaître.

La troisième période enfin, la phase moderne, a correspondu à une volonté de réhabilitation de Stirner sur le plan philosophique en tant que « *ancêtre de l'existencialisme moderne* ». D'après cette approche, que défend Penzo dans son ouvrage, la révolte absolue de l'« unique » doit être interprétée comme un acte essentiellement intérieur. Toute poursuite d'une finalité sociale étant étrangère à l'action du Moi, il en conclut qu'il faut rejeter les implications anarchistes de Stirner. La révolte de l'« unique » serait pour lui un acte de nature existenciel, la protestation suprême de l'individu qui ne veut pas se perdre dans l'anonymat de la société et Stirner le représentant de la position la plus extrême du nominalisme philosophique de la pensée occidentale.

Stirner, père de l'anarchisme ?

Il y a sans doute là une interprétation intéressante de la pensée stirnérienne dans la mesure où elle offre des perspectives nouvelles d'étude, mais elle nous paraît trop restrictive. Car, quoique l'on en dise, sa dimension révolutionnaire et anarchiste ne peut pas être niée. Il convient cependant, pour éviter tout malentendu, de préciser en quoi réside ce caractère « révolutionnaire » et « anarchiste ».

A cet égard, la qualité de « *père de l'anarchisme* » au même titre qu'un Proudhon, qu'un écrivain comme Guérin attribue à Stirner (en emboîtant le pas au parti pris intéressé de Engels et de Plekhanov) ne nous paraît pas être confirmée ni sur le plan des idées ni en ce qui concerne la réalité historique du mouvement libertaire.

Que Stirner ait pu aboutir à formuler une philosophie anarchiste avant Proudhon ne prouve rien car de toute manière le point de départ de la réflexion proudhonienne se situe sur un plan de recherche des lois de la société, d'une physique sociale totalement opposée au nominalisme stirnérien.

Stirner et Proudhon, même s'il aboutissent tous les deux à formuler un projet positif de société libertaire de type contractuel, ils constituent en quelque sorte les deux pôles opposés, les porte-paroles de deux conceptions parfois antinomiques qui traversent tout le mouvement socialiste et ouvrier du XIX^e^ et XX^e^ siècle : la première, que l'on peut qualifier d'individualiste, et l'autre de « social ».

Quant à l'influence que Stirner peut avoir exercé sur la pensée de Bakounine, elle est difficilement évaluable. En tout cas, en dépit des interprétations sommaires dont l'exaltation de l'esprit de révolte chez Bakounine a pu faire l'objet, celui-ci fait bien dépendre la liberté individuelle de la liberté collective et non l'inverse.

Gaetano MANFREDONIA

(fin de la 1ere partie)

Les « OEillets rouges » mode d'emploi

SIGNE des temps en ces temps où le signe est roi, c'est au moment où la réflexion est à son niveau le plus bas dans le camp quasiment déserté d'une révolution faisant de moins en moins recette que naît cette revue qui non seulement se veut de réflexion mais, qui plus est, se range carrément sous la bannière de l'anarchisme.

On aurait voulu faire dans l'incongru qu'on ne s'y serait pas pris autrement !

Incongru, incongru, voire !

Comment se fait-il que dans le cadre d'une situation économique, politique et sociale qui va chaque jour un peu plus se dégradant, semant à tout vent chômage, exploitation sauvage, remise en cause des acquis sociaux, remontée du racisme et des vieilles valeurs..., le système dominant réussit-il le tour de force de canaliser la révolte vers les culs-de-basse-fosse de la résignation et vers les illusions consensuelles ? Le Vieux Monde aurait-il par hasard réussi à mettre au point une espèce de potion magique anti-lutte des classes ? Serait-il parvenu à couler les bases d'une systématique de l'autogestion de la misère, vouant ceux qu'il exploite et qu'il opprime de plus en plus férocement à errer sans fin dans les corridors glacés de la servitude volontaire ? L'idée même de révolution serait-elle finalement devenue obsolète ? L'anarchisme aurait-il encore aujourd'hui une raison d'être ?

Une foule de questions qui à elles seules justifient pleinement l'existence d'une revue théorique anarchiste. Car cela tombe sous le sens, si alors que le capitalisme se restructure aujourd'hui dans la douleur et que l'alternative socialiste autoritaire a désormais perdu toute crédibilité après avoir étalé au grand jour son impuissance à changer les choses, nous ne parvenons pas, ou si peu, à mordre sur le réel, il doit bien y avoir des raisons. Et ces raisons, nous désirons les mettre à nu.

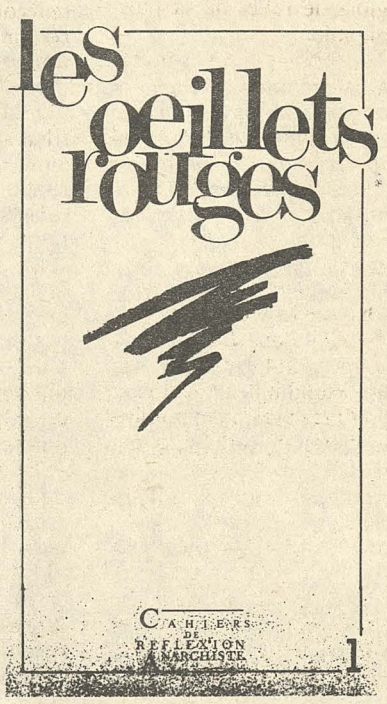

Mais soyons clairs ! Si *les OEillets rouges* se proposent de poser sur le monde et sur l'anarchisme le regard de ceux qui veulent comprendre le pourquoi du comment des choses, ce n'est pas pour le seul plaisir de réfléchir à haute voix. Les membres de l'équipe qui anime cette revue sont en effet des militants de la Fédération anarchiste qui sont tous convaincus du bien-fondé de la nécessité d'une certaine démarche sociale et organisationnelle. Et ils ont tous à cœur le désir rageur de transformer la réalité présente.

Aussi aux armes d'une critique qui se veut la plus ouverte possible aux débats de fond et au choc des idées et qui se gardera de toute dérive sectaire ou dogmatique, *les OEillets rouges* ne manqueront jamais d'adjoindre la critique des armes. Le réfléchir s'insérera toujours dans le désir de l'agir.

Alors, pourquoi ne pas garder le pessimisme pour des temps meilleurs ? Pourquoi *les OEillets rouges* de la Commune de Paris ne refleuriraient-ils pas de nouveau dans le cœur des hommes ? Pourquoi ne tenterions-nous pas tout pour qu'il en soit ainsi ?

Qu'en penses-tu, camarade ?

« Les œillets rouges »

Programmes de Radio-Libertaire

Jeudi 18 septembre

« Blues en liberté » (10 h à 12 h) : la guitare électrique au Texas, avec Albert Collins et Johnny Copeland.
« Femmes libres » (12 h à 14 h) : les femmes noires aux Etats-Unis.
« L'Amarante » (20 h 30 à 22 h 30) : l'U.F.C. à propos de la rentrée scolaire...
« Jazz en liberté » (22 h 30 à 3 h) : Jacques Veran est invité pour l'« Histoire de la guitare jazz ».

Vendredi 19 septembre

« Et les croissants, bordel ! » (8 h à 10 h) : revue de presse et informations internationales...
« Bonjour l'Asie » (10 h à 12 h) : la Chine au festival d'Automne.
« Jouiscience » (12 h à 14 h) : la disparition des néanderthaliens.
« L'Invité quotidien » (18 h 30 à 20 h 30) : quand la défense des droits de l'homme se transforme en fructueux business, par Bernard Wallon de la L.D.H.

Samedi 20 septembre

« Le Père peinard » (11 h à 12 h) : les multinationales (d'après Eugène Descamps, ex-secrétaire de la C.F.D.T.), avec Paul Chenard.
« Chronique syndicale » (11 h à 14 h) : les mineurs de cuivre boliviens.
« De bouche à orteils » (15 h 30 à 17 h 30) : Annkrist, Roger Gicquel (« Vagabondages »).

Dimanche 21 septembre

« Trisomie 21 » (20 h 30 à 22 h 30) : spécial musique industrielle avec Flux, In the nursery, Test departement, Fœtus, Boubonese qualk.

Lundi 22 septembre

« Seulement le lundi » (15 h 30 à 17 h) : actualité de la musique afro-cubaine et antillaise.

Mardi 23 septembre

« Chronique syndicale » (18 h 30 à 20 h 30) : les mineurs boliviens (suite).
« A bâtons rompus » (20 h 30 à 22 h 30) : Ernest Pereux, égoutier, est invité et nous parlera de son métier.

Mercredi 24 septembre

« La musique sur tous les toits » (10 h à 12 h) : Ravel sans le boléro !

La semaine prochaine, dans le « Monde libertaire », la grille complète des programmes de Radio-Libertaire paraîtra.

NOTE DE LECTURE

« Psychopathia criminalis »

de Oskar Panizza

C'EST André Breton qui a fait connaître en France l'œuvre de Panizza, en préfaçant en 1960 *Le Concile d'amour*. Comment oublier cette superbe pièce blasphématoire, écrite en 1895, dont le Diable est le héros, et qui valut à son auteur un an de prison (jugement du tribunal royal de Munich). Cette pièce a été montée pour la première fois en 1969 à Paris, et il y eut encore quelques batailles dans la salle.

Panizza est aussi l'auteur d'un pamphlet anticlérical *L'Immaculée Conception des papes*, de divers récits ou nouvelles (*Un scandale au couvent*, éditions de la Différence) et du roman *Le journal d'un chien* paru chez Plasma en 1981.

Les éditions Ludd (84, rue Botzaris, 75019 Paris) publient aujourd'hui une traduction, par Pierre Gallissaires, de *Psychopathia criminalis* (1), autre pamphlet, paru à Zurich en 1898, que Panizza décrivait lui-même comme « *une satire politique où il persiflait les procureurs allemands, enragés de persécutions, en inventant une maladie politique qui se serait emparée du peuple allemand* ».

On retrouve, dans *Psychopathia criminalis* comme dans *Le Concile d'amour*, une ironique et douloureuse révolte contre le pouvoir de l'Etat, de la religion, de la loi et de la psychiatrie qui empêche les hommes de penser librement. La liberté de pensée est la principale « revendication » du Diable — dans *Le Concile* — à qui Marie répond : « *Mon ami, tu penses trop, tu penses beaucoup trop !* ».

La « maladie mentale » qu'est la libre pensée, la remise en cause du pouvoir de l'Eglise ou de la monarchie, est décrite en quatre étapes : le ramollissement cérébral, le délire furieux, la mélancolie et la folie qui sont autant d'occasions pour l'auteur de dresser les portraits de révolutionnaires, d'hérétiques ou de philosophes, de l'Antiquité latine au XIXe siècle, qui se terminent sur un rappel de la vie et des théories de Max Stirner qui certainement influencèrent beaucoup Panizza.

Ce texte écrit comme un manuel pour juges, psychiatres, etc., est aussi — bien que fort drôle — tragiquement prophétique, tant en ce qui concerne la vie de son auteur, qui finit lui-même interné en asile, que l'évolution des pratiques répressives des Etats, et je ne pense pas seulement à l'U.R.S.S. qui psychiatrise opposants ou dissidents, mais aussi aux « perfectionnements », dans le pays même de Panizza (l'Allemagne de l'Ouest) de l'enfermement et de la torture des prisonniers, où la police sait grandement profiter des conseils des psychiatres.

Il faut lire et connaître Oskar Panizza comme un écrivain libertaire — d'autres textes de lui se rapportant plus précisément à Stirner sont à traduire — qui nous remet en mémoire aussi bien les révoltes anabaptistes du XVIe siècle (Thomas Münzer et autres frères du Libre Esprit) que l'histoire de Michele Angiolillo, typographe anarchiste italien, garroté en 1897 pour avoir assassiné le chef du gouvernement responsable d'emprisonnements et d'exécutions d'ouvriers de Barcelone un an avant.

BÉLIAL

(1) « Psychopathia criminalis », 96 pp., 70 F, en vente à la librairie du Monde libertaire.

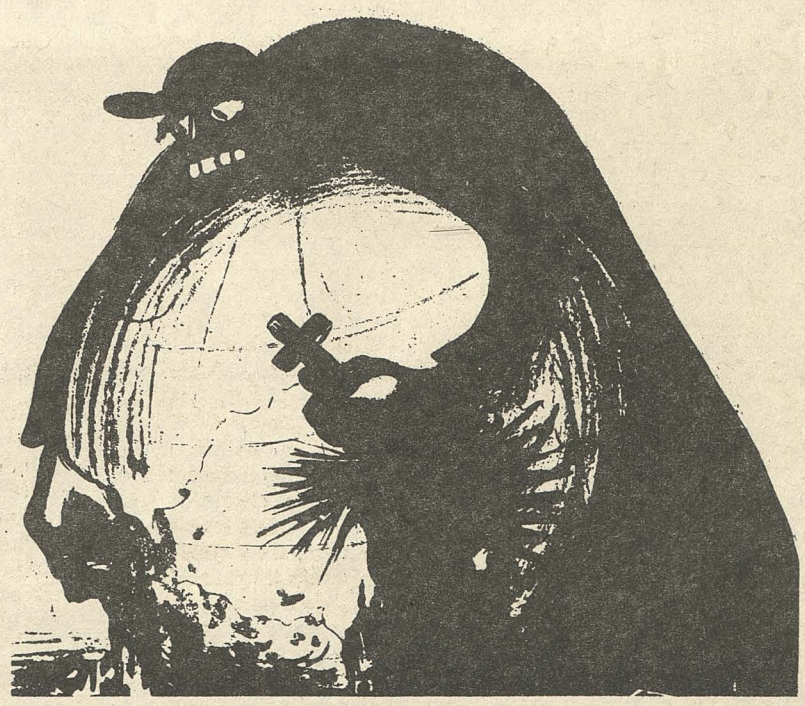

NOTE DE LECTURE

« Pour un désarmement unilatéral »

LE journal *Union pacifiste* vient de sortir son deuxième supplément de l'année (après celui consacré aux réfractaires à l'armée) exclusivement axé sur le problème de la paix. La thèse du désarmement unilatéral y est expliqué ; celui-ci devant enclencher un désarmement général des autres pays. On trouve pour appuyer cette théorie les contributions de Cavanna, Jean Bacon, Toulat et René Dumont. Il reste à savoir si la suppression des armées et des armements peut créer une dynamique révolutionnaire susceptible de construire un monde nouveau en accord avec nos idées.

A l'heure actuelle, la plupart des gens continuent à croire aux vertus de l'antique adage romain « *Si tu veux la paix, prépare la guerre* », pourtant démenti par deux mille ans d'histoire. En fait, cette formule n'est qu'une tentative grossière de généraliser l'idée selon laquelle la paix vient de la supériorité militaire. C'est le pays le plus armé qui aurait dû connaître le moins de guerres et les plus faibles et désarmés qui auraient dû en connaître le plus. Or l'histoire rend un verdict absolument contraire.

Nous savons que le rôle de l'armée n'est pas de défendre la nation contre d'hypothétiques ennemis, il est d'opprimer le peuple à l'intérieur même de cette nation (service national, militarisation de la société, etc.). L'armée est au service de l'Etat et du pouvoir économique. Pour lutter contre la guerre et contre toutes ses causes, il est donc légitime de réfléchir à d'autres voies.

Alors la solution de nos amis pacifistes est proposée : « *Ce que l'ensemble des pays ne saurait réaliser, un pays, un peuple décidé peut l'engager. Sa décision ne dépend que de lui-même. En redonnant son sens au désarmement on substituerait donc à un climat de méfiance un climat d'espoir.* » A l'escalade aux armements, le désarmement unilatéral (suppression des armements et de l'armée d'un pays) entend remplacer une course au désarmement, être le déclic qui mettra en marche une véritable réaction en chaîne de la paix.

La mise en pratique de cette idée peut engendrer la suppression de l'Etat. L'Etat a en effet besoin de l'armée et des armements pour assurer sa domination et sans eux il ne peut pas vivre. Cela peut favoriser la disparition de cette société basée sur l'autorité. Il est évident qu'il existe d'autres moyens que la lutte antimilitariste ou pacifiste pour lutter contre la société. La lutte anarchiste est en effet un combat global contre toute forme d'autorité. Il est bon de connaître ces moyens, c'est pourquoi je vous conseille la lecture de ce numéro.

Eric HÉBERT

(1) Numéro spécial, « Pour un désarmement unilatéral », U.P.F., 20 pp., 15 francs, en vente à la librairie du Monde libertaire.

Union pacifiste de France, 4, rue Lazare-Hoche, 92100 Boulogne.

MORT AU « TIERS MONDE » (1ere PARTIE)

Le « tiers monde » introuvable

AUJOURD'HUI, de nombreux concepts sont tellement utilisés qu'il sont passés à l'abri de toute critique. Et les préoccupations idéologiques qui les sous-tendent disparaissent sous le vernis théorique. Mais elles n'en meurent pas pour autant !

Les détournements et les manipulations de langage sont une réalité. Les anarchistes le savent bien, eux qui doivent se battre contre les effroyables maquillages appliqués au mot de liberté par les capitalistes soucieux de pressurer « librement » ou par les avant-gardes réprimant pour le bien de la liberté (future). Pour cela, ils peuvent et ils doivent s'appuyer sur leur mémoire historique ou leurs outils d'analyse qui leur permettent d'échapper aux falsifications théoriques.

L'expression « tiers monde », employée aussi bien par les uns que par les autres, ce qui a fait sa fortune, fait partie de ces concepts trompeurs. Car, que l'on y réfléchisse bien, d'où qu'on l'aborde elle reste inexorablement, implacablement, tragiquement indéfinissable, inutilisable, inavouable.

« Tiers Monde » et « sous-développement »

D'une manière communément admise, le concept de « tiers monde » veut définir l'espace occupé par les pays « sous-développés ». Dès son lancement (par le démographe Alfred Sauvy en 1952, cf. *Monde libertaire* n°597) et quelles que soient les formulations théoriques ultérieures, la relations « tiers monde »/« sous-développement » est clairement établie.

Le concept de « sous-développement » définit le niveau d'un ensemble de faits économiques, sociaux, culturels et politiques. Etant sa traduction spatiale, le concept de « tiers monde » intègre donc des rapports géographiques, c'est-à-dire non seulement les éléments de l'environnement physique ou les différents types d'organisation du territoire, mais également les relations de pays à pays. De ce point de vue, il possède une dimension géopolitique évidente. Et c'est donc en termes géopolitiques qu'il faut le discuter, le critiquer et le liquider.

Dans son livre *La géographie du sous-développement*, le géographe Yves Lacoste a proposé « *quatorze caractères fondamentaux du sous-développement* ». Dans la dernière édition (1982), Lacoste lui-même en souligne les limites et les ambiguïtés. Et il n'a pas tort ! En effet, ces quatorze caractères échappent difficilement aux contradictions. Il n'est pas inutile de les réexaminer de près dans la mesure où ils sont devenus des sortes de références et qu'au-delà de leur juste célébrité ils concrétisent tout à fait les opinions erronées que véhicule la notion de « tiers monde ».

Doit-on considérer l'un, l'autre ou l'ensemble de ces caractères pour qu'un pays appartienne au groupe des « pays sous-développés », c'est-à-dire du « tiers monde » ? Si l'on estime que l'ensemble des caractères doit être réuni, l'éventail des pays sélectionnés se rétrécit considérablement compte tenu de l'évolution récente de phénomènes admis jusque là comme extérieurs au « sous-développement » : industrialisation, politique vigoureuse de freinage démographique, interventions sanitaires massives (pour éviter la contamination mondiale) à défaut d'infrastructures généralisées, mutations agraires. Les pays devant alors appartenir au « tiers monde » se comptent que les doigts de la main, et encore...

Si l'on estime en revanche que l'un ou l'autre des quatorze caractères suffit pour définir le « tiers monde », la variété des niveaux rend impossible tout classement des pays : soit que des pays dits du « tiers monde » y échappent, comme les pays de pétro-dollars, soit que les pays dits développés possèdent ou viennent à posséder eux-même certains de ces « *caractères de sous-développement* » comme le « *parasitisme bureaucratique* », le fort taux de chômage, la militarisation effrénée (combien de pays ?) et la « *subordination économique* ».

Il n'y a aucun des quatorze caractères qui n'échappe quelque part, peu ou prou, à des contre-exemples qui l'infirment, et ce même si l'on continue de raisonner dans les cadres spatiaux proposés et utilisés (c'est-à-dire ceux des Etats).

Validité des caractères du « sous-développement »

1. Insuffisances alimentaires. Face à l'Ethiopie ou au Bengla-Desh, il y a Taïwan ou l'Argentine qui, s'ils n'atteignent pas un niveau moyen de calories ou de protéines par habitant comparable à celui du Danemark, ne peuvent pas être considérés comme des « *pays de la faim* ».

2. Grave déficience des populations, forte proportion d'analphabètes, maladies des masses, forte mortalité infantile. Il serait trop simple de citer les exemples contraires des pays à pétro-dollars, mais on peut évoquer des pays africains ou asiatiques où des programmes de l'U.N.E.S.C.O. ou de l'O.M.S. ont obtenu des résultats quantitativement importants (Sénégal, Malaisie...) sans nier la gravité d'autres situations. Tout est affaire de niveaux, de différenciations, qui se traduisent dans l'espace, d'un pays et d'une région à l'autre.

3. Ressources négligées ou gaspillées. En aucun cas ce critère ne peut être considéré comme étant caractéristique d'un « tiers monde ». Du point de vue de l'analyse anarchiste, les régimes étatiques capitalistes ou communistes sont par essence incapables de développer harmonieusement les potentialités naturelles parce qu'ils paralysent ou gênent la libre croissance des initiatives individuelles ou collectives par la recherche du profit et de la domination.

4. Forte proportion d'agriculteurs à basse productivité. Là aussi, il y a des pays qui atteignent ou dépassent le niveau de certains pays occidentaux (méditerranéens en particulier), soit par le biais de quelques « réformes agraires », mesures qui aussi partielles et capitalistes qu'elles soient empêchent toute classification définitive.

5. Faible proportion de citadins, faiblesse des « classes moyennes ». L'explosion urbaine des pays d'Amérique latine et d'Afrique, qui s'ajoute à celle plus ancienne de l'Asie, n'est plus à démontrer. Quant au concept de « classes moyennes », il est très relatif par rapport au pays considéré lui-même et par rapport aux pays avec qui on le compare.

6. Hypertrophie et parasitisme du secteur tertiaire. Ce critère rangerait immédiatement toutes les bureaucraties communistes parmi les pays « sous-développés » ou du « tiers monde », mais tout dépend en fait du point de vue à partir duquel on considère le « parasitisme ». Certes les concussions, pots de vin et autres pratiques « frauduleuses » semblent plus importantes dans les pays dits du « tiers monde », mais des exemples quasi quotidiens nous montrent que les pays dits développés n'y échappent pas. Les sommes engagées y sont d'ailleurs parfois bien plus colossales.

7. Industrialisation restreinte et incomplète. Toutes les analyses assimilant le « tiers monde » à des pays sous-industrialisés s'effondrent devant la restructuration actuelle du Capital dans le monde entier : tandis que des secteurs industriels entiers (sidérurgie, textile, électronique) se déplacent géographiquement des pays occidentaux vers des pays comme la Chine, obligée de solliciter les capitaux occidentaux et japonais pour se « moderniser ».

8. Faiblesse du produit national brut (P.N.B.) par habitant. Les pays à pétro-dollars ne sont plus les seuls contre-exemples : il y a maintenant la plupart de ces pays néo-industrialisés, en particulier la Corée, Hong-Kong, Singapour, Taïwan. Encore faut-il ne pas oublier que ces moyennes ne cachent que la réalité d'un partage fondamentalement inégal des richesses produites.

9. Ampleur du chômage et du sous-emploi, travail des enfants. Le premier critère est devenu l'une des tristes réalités de la plupart des pays occidentaux (le Japon est encore épargné pour l'instant si l'on considère la définition officielle — capitaliste — du chômage). Quant au second, il faut évoquer la situation de la plupart des pays méditerranéens, et en particulier du Mezzogiorno italien. Par ailleurs, si certaines bureaucraties communistes semblent avoir atteint un plein-emploi dans des pays dits sous-développés (Cuba, Vietnam [?]) que dire de la Chine populaire où les masses de chômeurs réfugiées dans les villes en sont venues à poser un grave problème social, sinon à menacer le régime lui-même (cf. les manifestations du Printemps de Pékin en 1980).

10. Situation de subordination économique. Cette expression est particulièrement ambiguë parce qu'elle ne définit pas les termes de la relation : subordination de qui à qui ? S'agit-il de régions à régions ? A l'intérieur d'un même pays ? Entre des pays voisins, de continents différents ? S'agit-il du rapport, primaire pour certains mais incontournable, entre capital et salariat, dominants et dominés, exploiteurs et exploités ?

La subordination économique peut être envisagée comme une dépendance par rapport à une monoproduction et une monoexportation (hydrocarbures, coton, cacao, arachide, etc.). Si cette situation existe en effet encore largement, elle ne peut caractériser un « tiers monde » dont les pays ont une économie de plus en plus diversifiée.

11. Très violentes inégalités sociales. On peut les retrouver dans certains quartiers de toutes les grandes villes des pays occidentaux, là où elles finissent par exploser : Brixton (Londres), Bronx (New York), San'ya (Tokyo)... Et elles n'échappent pas aux dictatures communistes où le luxe des dirigeants cotoie la gêne de la masse et... son taux d'alcoolisme comme en Russie.

12. Dislocation des structures économiques et sociales. Elle est parfaitement réelle avec la commercialisation de l'agriculture, l'urbanisation, la monétarisation... Mais elle a affecté et elle affecte encore les pays dits développés. Par ailleurs, le tribalisme en Afrique ou le système des castes en Inde témoignent de la résistance et de l'adaptation de l'ordre ancien.

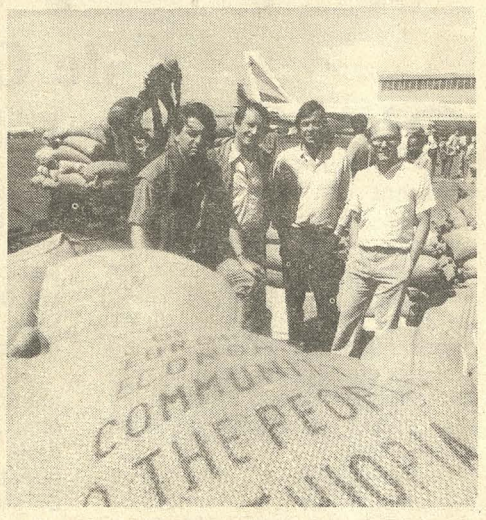

13. Ampleur de la croissance démographique. Ce critère qui a longtemps été considéré comme déterminant pour définir le « tiers monde » est également en passe de devenir obsolète parce que recouvrant des situations décidément trop diversifiées : tandis que certains pays continuent d'avoir effectivement un croît démographique important (+3,5% par an ; Lybie, Honduras), d'autres ont mené une politique résolue de contrôle des naissances (Chine, Malaisie, Panama...), ne serait-ce que pour éviter l'explosion sociale par partage accru de la misère.

14. Prise de conscience et situation en pleine évolution. Le second point est justifié mais il reste commun à la géographie du monde entier ; il a donc une valeur redondante ou tautologique qui ne définit rien. Quant au premier, si l'on veut parler de « tiersmondisme », il caractérise soit les élites, qu'elles soient des pays occidentaux ou non, qu'elles aillent des progressistes plus ou moins marxisants aux conservateurs plus ou moins éclairés (la trajectoire pouvant d'ailleurs aller de l'un à l'autre, que l'on songe par exemple à celle d'un Senghor ou d'un Houphouët Boigny), soit des masses qui lui donnent le nom d'indépendance nationale et qui sont en définitive menées par une nouvelle couche de dirigeants avides de pouvoir, en général les élites en question.

Philippe PELLETIER

(fin de la 1ere partie)